



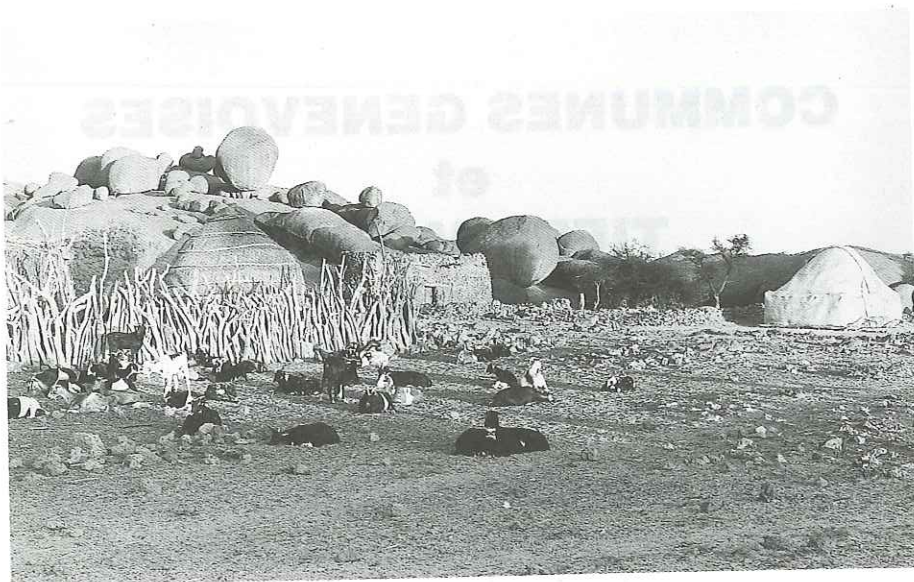
Fédération
Genevoise de
Coopération

**COMMUNES
GENEVOISES et
TIERS-MONDE
1990**

**COMMUNES GENEVOISES
et
TIERS-MONDE
1990**

*Effort des collectivités publiques genevoises
pour la coopération au développement
et l'aide humanitaire*

Fédération Genevoise de Coopération
Genève-1991



REMERCIEMENTS

Cette brochure est le résultat d'une fructueuse collaboration entre les communes genevoises et la Fédération Genevoise de Coopération. De nombreuses personnes ont participé à sa réalisation, notamment des membres d'associations, du secrétariat et des diverses instances de la FGC. Nous les remercions vivement de leur contribution.

Nous aimerions exprimer tout spécialement notre reconnaissance à Michel Hugues, de l'Association des communes genevoises, qui nous a facilité les contacts avec les communes, ainsi qu'à l'association Genève Tiers-Monde et à son équipe, plus particulièrement à M. André Isenegger, qui a été mandatée par la FGC pour mener à bien cette étude.

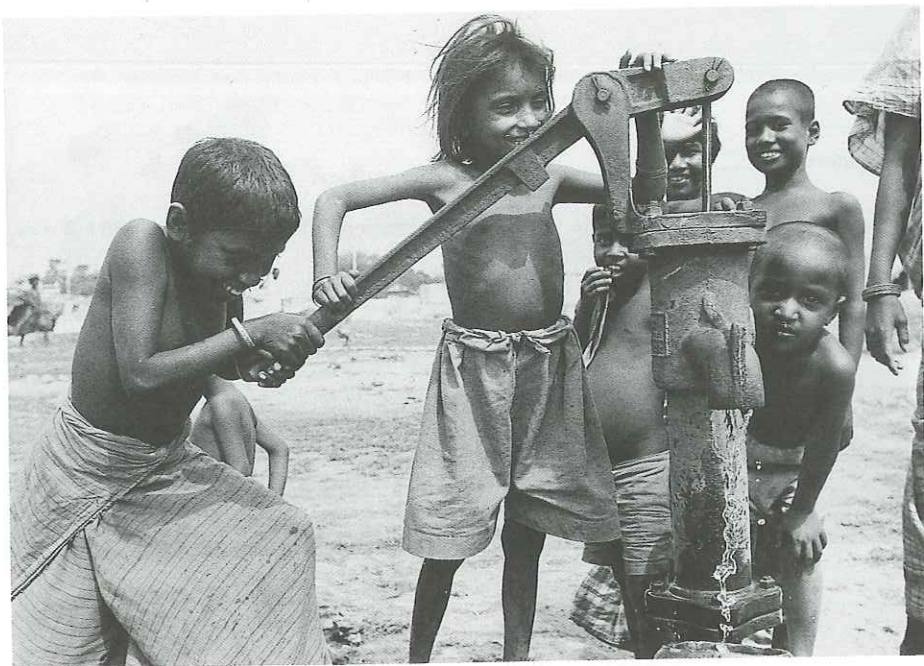
TABLE DES MATIERES

- Editorial	5
- Comprendre le Sud et les relations qui nous unissent	
- Présentation de la Fédération genevoise de coopération.....	8
- Avis au lecteur	10
- Effort des collectivités publiques genevoises : présentation par commune	11

Quelques réalisations de projets de développement (pages jaunes)

- Emploi	I
- Santé	II
- Culture	III
- Education et formation	IV
- Développement rural	V
- Habitat	VI
- Environnement	VII
- Information et sensibilisation	VIII

- Tableau statistique	72
- Carte : pourcentage des budgets des communes en faveur du Tiers-Monde	75
- Conclusion	77
- Liste des membres de la Fédération genevoise de Coopération.....	78



Depuis quelques années en Amérique latine, depuis quelques mois en Afrique, de meilleures conditions politiques internes permettent d'envisager l'avenir avec un certain optimisme. C'est vraiment le moment d'augmenter notre activité de coopération pour appuyer les efforts des peuples qui aspirent à de meilleures conditions socio-économiques.

Dans le domaine de la solidarité Nord-Sud, nous savons bien ce que font nos autorités fédérales. Mais savons-nous ce qu'entreprennent nos communes genevoises ?

L'Association des communes genevoises et la Fédération Genevoise de Coopération (FGC), 5 ans après la parution de la brochure "Communes genevoises et Tiers-Monde 1985" ont pensé qu'il serait bon de faire à nouveau le point. Voici le résultat : impressionnant et plein d'enseignements.

- Des centaines de Conseillers municipaux et de membres des commissions des affaires sociales de nos 45 communes prennent des décisions à long terme pour attribuer des crédits à des programmes de développement qui leur sont proposés soit par la FGC, soit par d'autres canaux.
- Les programmes d'action soutenus sont très diversifiés. Il est vrai que les petites interventions sont souvent très significatives localement et plus spectaculaires du point de vue des bénéficiaires que de celui du public genevois. Mais nous devons toutefois éviter de trop saupoudrer des ressources qui sont encore limitées.
- En 1990, de très nombreuses communes ont trouvé des ressources supplémentaires considérables pour répondre aux divers appels à la solidarité avec la Roumanie. C'est réjouissant d'un certain côté car cela prouve que nos concitoyens ont de la générosité en réserve. C'est aussi inquiétant. Cela pourrait signifier que l'effort consenti ne soit pas proportionnel à l'importance du problème mais plutôt à l'intensité de la campagne médiatique et à la plus ou moins grande proximité géographique et culturelle des gens que nous souhaitons aider. La coopération au développement avec les pays du Sud doit être organisée de façon régulière, durable et réfléchie comme tous les autres programmes de développement de nos propres communes.
- Enfin, il est réjouissant de constater que pratiquement toutes les communes genevoises considèrent que la solidarité Nord-Sud fait partie de leurs préoccupations légitimes. Très concrètement plus de 3 millions de francs ont été transférés vers le Sud en 1990. Plus de 3.5 millions de francs sont déjà budgetés pour 1991.

Souhaitons qu'en cette année du 700^e anniversaire de la Confédération, la plupart des communes suisses fasse la même réflexion et la traduise dans les faits.

Jean-Pierre GONTARD

Président de la Fédération Genevoise de Coopération



COMPRENDRE LE SUD ET LES RELATIONS QUI NOUS UNISSENT

"Il faut que les organisations d'entraide du Nord travaillent aussi dans leur pays pour que ça change". Ces paroles, prononcées par une Bolivienne responsable d'une organisation populaire de la Paz résumant bien les conclusions auxquelles parviennent de plus en plus de nos partenaires du Sud, lorsqu'ils analysent la situation particulièrement dramatique qui prévaut dans leur pays. Comment ne pas leur donner raison, lorsque l'on sait que les prix mondiaux des matières premières ne couvrent pas leurs frais de production ? Que le Tiers-Monde doit déboursier chaque année environ le double de ce qu'il reçoit comme aide au développement des pays du Nord pour payer à ces mêmes pays le service de sa dette ? Ou encore que nos banques cachent des fortunes de dirigeants corrompus du Tiers-monde, alors que leurs pays souffrent d'un manque chronique de capitaux pour leur propre développement ?

Certes, il n'est pas facile, pour nous de reconnaître ces faits. Il le faut pourtant, pour leur bien, mais aussi pour le nôtre. Car nous vivons dans un monde toujours plus interdépendant. Et nos sociétés occidentales commencent à subir les effets pervers du déséquilibre mondial qu'elles ont fortement contribué à provoquer. Ruinés, les paysans du Sud sont contraints d'abandonner la culture du café pour se consacrer à celle, beaucoup plus lucrative, de la coca. Avec, comme conséquence, les ravages de la drogue dont la jeunesse du Nord est la première victime. Persécutés ou sans avenir possible dans leur pays, les ressortissants du Tiers-Monde sont toujours plus nombreux à venir tenter leur chance chez nous, posant des problèmes insolubles à nos Etats dont les populations ne sont pas préparées à pareil brassage culturel.

Face à cette situation, la Commission d'information de la Fédération Genevoise de Coopération, s'efforce, malgré ses modestes moyens, de poursuivre un double objectif. Encourager, d'une part, la population genevoise et les collectivités publiques à augmenter leur soutien aux communautés locales du Sud et les informer sur le déroulement des projets et programmes qu'elles ont financés. Cela, par des soirées, des stands d'information lors de diverses manifestations et des articles dans la presse. Travailler, d'autre part, à un changement des mentalités chez nous pour que des relations plus justes et plus respectueuses de nos diversités s'établissent entre le Nord et le Sud. Dans ce but, la Commission d'information sensibilise l'opinion publique aux principaux thèmes d'actualité Suisse Tiers-Monde, organise des rencontres avec les écrivains du Sud, par exemple. Elle attache aussi beaucoup d'importance à la production de matériel pédagogique (brochures, jeux, matériel audio-visuel, etc), afin d'ouvrir les jeunes en particulier à d'autres horizons, d'autres cultures. Pour qu'ils puissent mieux relever l'extraordinaire défi de cette fin de siècle: créer une société pluriculturelle basée sur la solidarité entre le Nord et le Sud.

Jean-Luc PITTET

Président de la
Commission d'information
de la Fédération Genevoise de Coopération

LA FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

Origine

Créée en 1966, par quelques mouvements engagés dans des actions de coopération dans le Tiers Monde se réunissant en une "table ronde", la Fédération Genevoise de Coopération (FGC) regroupe actuellement 48 organisations qui se sont organisées pour partager leurs expériences, coordonner leurs actions, informer le public des enjeux des relations Nord-Sud, et soutenir des actions directes en faveur des pays du Tiers-Monde. Interlocutrice privilégiée de l'Etat et de la Ville de Genève, la FGC entretient également des liens étroits avec l'Association des communes genevoises et un certain nombre de communes du canton de Genève.

Objectifs

Les objectifs de la FGC, énoncés dans une déclaration de principe, sont de contribuer à l'élimination des phénomènes d'inégalités, de violences et d'injustices et d'augmenter la liberté de choix des sociétés dans leur recherche d'un mieux-être économique, social et culturel. Pour atteindre ces objectifs, deux modes d'action ont été choisis : l'information et la coopération.

L'information

La présente brochure illustre bien l'effort d'information entrepris par la FGC. Celle-ci réalise par l'entremise de sa Commission d'information diverses autres activités, notamment en soutenant les projets de ses associations membres spécialisées dans l'information, en organisant des débats, en participant à des expositions. Ses activités d'information sont financées par un prélèvement de 1,5% sur la plupart des crédits publics genevois accordés à ses membres pour la réalisation des projets de coopération.

La coopération au développement

La FGC soutient des programmes et des projets de coopération au développement dans le Tiers-Monde, formulés sur place et qui doivent favoriser une prise de responsabilité des populations locales. Les domaines privilégiés sont l'éducation, le développement rural, l'emploi, la santé, l'environnement, la culture, l'habitat.

Les associations membres qui désirent obtenir une subvention des collectivités publiques genevoises pour réaliser un programme de développement adressent un dossier à la Fédération. Celle-ci a créé une commission technique - composée de spécialistes expérimentés bénévoles - chargée de l'examen de ces dossiers et qui formule une recommandation en fonction de critères bien définis. Enfin, le Conseil ou l'Assemblée générale de la Fédération donne son aval. Il est utile de préciser que les frais de gestion des associations membres représentent 9% du montant du subside accordé. Les associations s'engagent à fournir des rapports et à rendre des comptes. Ceux-ci sont examinés par une commission de contrôle avant d'être transmis aux bailleurs de fonds.

3 000 heures de travail bénévole par année

Une part très importante de travail est le fait de bénévoles, soutenus par une petite équipe de permanents au secrétariat de la FGC. Pour cela, la FGC reçoit un appui financier du Canton et de la Ville de Genève, ainsi que de la Direction de la Coopération au Développement et de l'Aide Humanitaire (DDA), pour sélectionner et suivre la réalisation des programmes. Depuis 1989, certaines grandes communes du canton ont également accordé une subvention, geste très apprécié qui permet de faire face à un volume croissant de dossiers.

Une qualité de travail reconnue

Le travail fourni depuis vingt-cinq ans par la Fédération pour améliorer le volume et surtout la qualité de la coopération au développement est maintenant reconnu. La Confédération, par l'intermédiaire de la DDA, a signé en 1984 un accord-cadre avec la FGC. Depuis de nombreuses années, la Ville et l'Etat de Genève confient à la FGC le soin d'utiliser la plus grande partie du crédit qu'ils consacrent à la coopération au développement. Enfin, la collaboration avec l'Association des communes genevoises est source de vif encouragement.

Aux communes qui en font la demande, la FGC offre volontiers ses services.



AVIS AU LECTEUR

Nous entendons par **coopération au développement** une aide à long terme qui a pour but de soutenir les efforts des habitants des pays du Sud, leur permettant de résoudre par eux-mêmes, de façon durable, leurs principaux problèmes de développement et d'améliorer leurs conditions de vie. Elle s'adresse en priorité aux populations les plus défavorisées.

Nous entendons par **aide humanitaire** une aide à court terme qui a pour but de contribuer, par des actions de secours d'urgence, à soulager les souffrances et à sauvegarder les vies humaines, notamment dans le cas de catastrophes naturelles ou de conflits armés.

Dans la présente brochure, **seuls les versements attribués en faveur des des pays du Tiers-Monde ont été pris en compte.**

Ainsi, les sommes globales indiquées ne correspondent pas nécessairement au montant figurant au poste "aide humanitaire", "aide au développement" ou "aide à l'étranger" du budget des communes. Nous n'avons pas pris en considération les versements effectués au bénéfice de pays européens (Roumanie) ou encore de la Suisse (zones sinistrées ou Quart-Monde).

La richesse des différentes communes étant variable, le calcul de l'effort par habitant pour la coopération au développement et l'aide humanitaire dans le Tiers-Monde, exprimé en Frs, est complété par l'indication, en pourcentage, de la part que représente le montant attribué en fonction du budget global (charges) de chaque commune.

Dans le cas d'associations citées par leur sigle, nous vous prions de vous référer à la liste des membres de la Fédération Genevoise de Coopération.

Effort des collectivités publiques genevoises :

présentation par commune



AIRE-LA-VILLE

Versements attribués en 1989

Coopération au développement :	6 000.—	
Aide humanitaire :	2 000.—	
		8 000.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :		
- Association pour un centre de formation artisanale à PO, Burkina Faso	7 000.—	
- Attributions à diverses associations	2 000.—	
		9 000.—

Budget 1991

Coopération au développement :	7 000.—	
Aide humanitaire :	2 000.—	
		9 000.—

Fonctionnement

Les demandes sont traitées par le Conseil municipal. La commune de Aire-la-Ville fait partie des sept communes de la Champagne qui décident d'un commun accord du soutien d'une action et pour laquelle a notamment été constituée une association dont le siège est à Avusy.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

17,65 Frs par habitant, soit
0,81% du budget global de la commune.

ANIERES

Versements attribués en 1989

Coopération au développement et aide humanitaire :	13 300.—
--	-----------------

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :		
- Ateliers des enfants, Lima, Pérou	3 000.—	
- Solidarité enfants du Chili, Chili	2 000.—	
- Solidarité Tiers-Monde, Zaïre	1 000.—	
- Opération Coup de Main, Brésil	1 000.—	
- Lambaréné, Dr. Schweitzer	1 000.—	
- Frères de nos Frères	3 000.—	
- Fondation "Lumière - vie - amour"	1 000.—	
- Enfants du Liban	1 000.—	
- Jeûne Fédéral	500.—	
		13 500.—

Budget 1991

Coopération au développement et aide humanitaire :	15 000.—
--	-----------------

Fonctionnement

La commission sociale étudie les demandes qui lui sont adressées et décide des attributions. Elle a pour principe de favoriser les actions dont elle peut suivre les réalisations.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

9,00 Frs par habitant, soit
0,66% du budget global de la commune.

Remarque

La commune d'Anières a attribué en 1990 la somme de 43 000.— au bénéfice de la Roumanie.

AVULLY

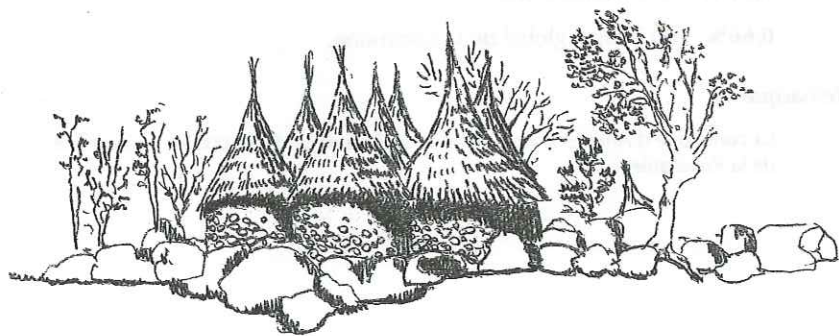
La commune d'Avully fait partie des sept communes de la Champagne qui se sont regroupées pour décider, d'un commun accord, du soutien d'une action dans le Tiers-Monde. Avully participe ainsi au soutien en faveur d'un centre de formation artisanale à Po, au Burkina Faso et a versé, en 1990, la somme de 7 000.—.

En 1990, l'effort par habitant pour l'aide au Tiers-Monde s'élève à environ 4,50 Frs/habitant, soit environ 0,4% du budget global de la commune.

La commune d'Avully a également manifesté sa solidarité envers la Roumanie en organisant une collecte auprès de la population.

Remarque

Les informations concernant cette commune sont incomplètes, les chiffres ne nous ayant pas été communiqués par les autorités communales.



AVUSY

Versements attribués en 1989

Coopération au développement : 6 000.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :
- Association pour un centre de formation artisanale à Po, Burkina Faso. 7 000.—

Budget 1991

Coopération au développement : 7 000.—

Fonctionnement

La commune d'Avusy fait partie des sept communes de la Champagne qui décident ensemble du soutien d'une action. Un tel soutien, comme dans le cas de l'appui actuel pour un centre de formation artisanale au Burkina Faso, se poursuit en général sur plusieurs années. Pour appuyer le projet, une association a été créée à laquelle participent les sept communes et dont la commune d'Avusy, à travers son Maire, opère comme coordinateur. Un suivi régulier de l'action est réalisé par la présence d'un habitant de la commune résidant actuellement sur place.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

7,50 Frs par habitant, soit
0,38% du budget global de la commune.

Remarque

En plus de la somme budgétée et renouvelée pour 1991 pour le soutien au centre de formation au Burkina Faso, la commune d'Avusy a déployé un effort supplémentaire par l'attribution en 1990 de la somme de 10 250.— au bénéfice de la Roumanie et prévoyant à cet effet un nouveau poste à son budget qui, pour 1991, sera augmenté à 13 000.—.

BARDONNEX

Versements attribués en 1989

Coopération au développement
et aide humanitaire : 13 250.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :

- Action du Jeune Fédéral	1 750.—
- JATUR	2 500.—
- Action au Togo	2 000.—
- Soeurs Ursulines, action au Tchad	2 000.—
- Coup de Pouce Suisse-Haïti	2 000.—

10 250.—

Budget 1991

Coopération au développement
et aide humanitaire : 20 000.—

Fonctionnement

La commission sociale auditionne les personnes porteuses de demandes,
étudie le dossier puis décide des attributions ainsi que des montants alloués.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

5,90 Frs par habitant, soit

0,39% du budget global de la commune.

Remarque

En 1990, la commune de Bardonnex a versé 5 000.— à la Chaîne du Bonheur
pour la Roumanie.

BELLEVUE

Versements attribués en 1989

Coopération au développement : 5 200.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :

- Centre de jeunes de Kpélé-Govié, Togo	4 200.—
---	---------

Aide humanitaire :

- CICR	1 500.—
--------	---------

5 700.—

Budget 1991

Fonctionnement

Les requêtes sont examinées par la Commission d'Oeuvres et
Affaires Sociales..

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

3,65 Frs par habitant, soit

0,21% du budget global de la commune.

Remarque

La commune de Bellevue n'a pas un budget permanent prévu en faveur du
Tiers-Monde. Elle s'est toutefois engagée en 1987 à soutenir un projet au
Togo pour un montant global de 16 800.—, réparti sur 4 ans.

Bellevue a pour tradition de verser chaque année au CICR la valeur de 1.—
Frs/habitant.

BERNEX

Versements attribués en 1989

Coopération au développement :	83 000.—	
Aide humanitaire :	20 000.—	
		103 000.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement en collaboration avec la FGC :		
- Genève Tiers-Monde Quatre réalisations dans le Manianga-Luozi, Zaïre.	70 000.—	
- Ensemble d'attributions à diverses associations non membres de la FGC	40 000.—	
		110 000.—

Budget 1991

Coopération au développement et aide humanitaire :	128 500.—
---	------------------

Fonctionnement

Les demandes sont sélectionnées par le Conseiller administratif délégué qui soumet un choix à la commission sociale faisant partie du Conseil municipal. Suivant les exercices, cette commission ratifie le choix du Conseiller administratif ou le modifie.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

12,50 Frs par habitant, soit
0,78% du budget global de la commune.

Remarque

L'aide au Tiers-Monde correspond à 1/2 centime additionnel selon une décision du Conseil municipal vieille de plusieurs années.

La commune de Bernex a manifesté sa solidarité envers la Roumanie en organisant une vaste collecte auprès de la population.

CAROUGE

Versements attribués en 1989

Coopération au développement et aide humanitaire :	224 190.—
---	------------------

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :		
- Aide aux déshérités du Pérou	5 000.—	
- Frères de nos Frères	10 000.—	
- Genève Tiers-Monde	2 000.—	
- Fédération Genevoise de Coopération, participation aux frais de fonctionnement.	4 000.—	
- Collectif Tiers-Monde, magasin de la Calebasse	2 000.—	
En collaboration avec la FGC :		
- Association Tamazalak Production rurale et développement intégré des vallées de Tamazalak et de Sakaffat, Niger	50 000.—	
- CECOTRET Extension de l'atelier de la Coopérative Cooptrah, Haïti	52 265.—	
- Genève Tiers-Monde Production de plantes médicinales à Guarari, Costa Rica	19 586.—	
- Genève Tiers-Monde Boutiques d'approvisionnement en denrées alimentaires "Bada", Sénégal	45 680.—	
- Terre des Hommes Suisse (GE) Enfants et jeunes de Tokombéré, Maroua, Cameroun	38 000.—	
		228 531.—

Budget 1991

Coopération au développement et aide humanitaire :	255 000.—
---	------------------

Fonctionnement

La commission Tiers-Monde de la Ville de Carouge examine les projets et émet un préavis pour le Conseil administratif qui décide en dernier lieu. Le Conseil administratif dispose également d'un montant qu'il utilise pour des demandes ponctuelles. Cette commission est présidée par le Conseiller administratif délégué, assisté d'un secrétaire. Elle est composée de 10 membres dont la moitié est nommée par le Conseil municipal et l'autre moitié par le Conseil administratif.

Au début du printemps, la FGC soumet à la Ville de Carouge quelques projets à choix. La commission se réunit une première fois pour prendre connaissance des dossiers et nommer les rapporteurs (deux par projet). A la deuxième séance, les rapporteurs présentent les projets après les avoir étudiés.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

15,23 Frs par habitant, soit

0,69% du budget global de la commune.

Remarque

Un versement de 20 000.— a été effectué en 1990 par la commune à Médecins sans Frontières pour une action menée en Roumanie.

CARTIGNY

Versements attribués en 1989

Coopération au développement
et aide humanitaire :

7 200.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :

- Association pour un centre de formation
artisanale à Po, Burkina Faso.

6 000.—

Budget 1991

Coopération au développement
et aide humanitaire :

8 000.—

Fonctionnement

La commune de Cartigny fait partie des sept communes de la Champagne qui décident d'un commun accord du soutien d'une action et pour laquelle a notamment été constituée une association dont le siège est à Avusy.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

9,05 Frs par habitant, soit

0,56% du budget global de la commune.

CELIGNY

Versements attribués en 1989

Coopération au développement
et aide humanitaire :

1 440.—

Versements attribués en 1990

La totalité du budget a été destinée à la Roumanie

Budget 1991

Coopération au développement
et aide humanitaire :

4 000.—

Fonctionnement

Le Conseil administratif examine les demandes puis les soumet au Conseil municipal qui décide de l'attribution des fonds.

Remarque

Pour l'année 1990, aucun versement n'ayant été destiné aux pays du Tiers-Monde, les Frs/habitant ainsi que la part en % du budget global de la commune sont de 0. Si nous considérons toutefois la situation pour l'année 1989, 2.— Frs/habitant ont été versés, soit environ 0,15% du budget global 1989, et cette part pourrait augmenter jusqu'à environ 0,4% pour 1991.

La commune de Céligny a ainsi choisi en 1990 de manifester sa solidarité envers la Roumanie, en versant la somme de 5 800.—

CHANCY

Versements attribués en 1989

Coopération au développement et aide humanitaire :	7 200.—
---	---------

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :	
- Association pour un centre de formation artisanale à Po, Burkina Faso.	6 000.—
- ASPACH Création d'une route de désenclavement d'un village.	500.—
	<hr/> 6 500.—
Aide humanitaire :	
- Croix-Rouge, Genève	500.—
	<hr/> 7 000.—

Budget 1991

Coopération au développement :	7 000.—
Aide humanitaire :	2 000.— à 3 000.—
	<hr/> 10 000.—

Fonctionnement

Les demandes sont traitées par l'ensemble du Conseil municipal pour les montants importants. Les autres cas sont traités par l'exécutif. La commune de Chancy fait partie des sept communes de la Champagne qui décident d'un commun accord du soutien d'une action et pour laquelle a notamment été constituée une association dont le siège est à Avusy.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

10,75 Frs par habitant, soit
0,53% du budget global de la commune.

CHENE-BOUGERIES

Versements attribués en 1989

Coopération au développement :	19 442.—
Aide humanitaire :	27 150.—
	<hr/> 46 592.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :	
- Association de Soutien San Andrés Action Lima, Pérou.	10 000.—
- Raid Afrique Développement et organisation de convois au Sahel.	10 000.—
- Association Suisse Cap-Vert Mouvement coopératif de Fogo.	5 000.—
- Nouvelle Planète Action au Burkina Faso.	8 000.—
- Centre dentaire au Mali.	5 000.—
- Bibliothèque de santé mentale et de pédiatrie Santiago, Chili.	5 000.—
- Centre zairois de l'enfant et de la famille.	1 640.—
	<hr/> 44 640.—
Aide humanitaire :	
- Aide sanitaire au Guatemala	3 000.—
- Association libanaise - vacances d'été 1990 d'enfants en Suisse.	2 360.—
	<hr/> 5 360.—
	<hr/> 50 000.—

Budget 1991

Coopération au développement et aide humanitaire :	65 000.—
---	----------

Fonctionnement

La Commission des affaires sociales et de l'aide humanitaire reçoit les demandes. Après avoir examiné l'ensemble des dossiers, elle procède, en présence du Conseiller administratif délégué, aux attributions sur la base de l'enveloppe financière mise à disposition par le Conseil municipal.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

5,35 Frs par habitant, soit
0,37% du budget global de la commune.

Remarque

La commune de Chêne-Bougeries a versé en 1990 la somme de 46 361.— au bénéfice de la Roumanie.

CHENE-BOURG

Versements attribués en 1989

Coopération au développement :	18 000.—	
Aide humanitaire :	5 000.—	
		23 000.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :		
- Mission catholique du Léré au Tchad Equipements pédagogiques.	5 000.—	
- Terre des hommes Ecole spéciale Brazzaville, Congo.	4 000.—	
- Groupe Tiers-Monde des paroisses de Chêne-Bourg et de Thônex Foyer-ferme de San-Andrès, Lima, Pérou.	5 000.—	
- Comité de Soutien au Peuple Sahraoui	4 000.—	
- Village Pestalozzi à Trogen.	5 000.—	
En collaboration avec la FGC :		
- Genève Tiers-Monde Coopérative de pisciculture de Lukunga, Zaïre	6 200.—	
		29 200.—

Budget 1991

Coopération au développement et aide humanitaire :	35 000.—
---	-----------------

Fonctionnement

Le Conseil administratif traite les demandes, fait ses choix quant aux attributions et leurs montants, il en informe la commission des finances et ensuite le Conseil municipal.

Information

La commune de Chêne-Bourg organisa, au mois de février 1991, une exposition accompagnée d'une table ronde dont l'objectif était de mieux faire connaître aux habitants les actions directement soutenues par la commune dans le Tiers-Monde, ainsi que de les sensibiliser aux problèmes du Tiers-Monde; une manifestation qui a été ressentie très positivement.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

4,55 Frs par habitant, soit
0,30% du budget global de la commune.

Remarque

La commune de Chêne-Bourg a organisé auprès de ses habitants - comme l'ont fait de nombreuses communes - une collecte de fonds, de vêtements, d'aliments, de médicaments, de matériel scolaire, etc, au bénéfice de la Roumanie, collecte qu'elle a largement complétée. Les sommes attribuées à cette action n'ont pas été prélevées sur le budget prévu pour la coopération au développement, mais ont constitué un effort supplémentaire, politique que la commune de Chêne-Bourg entend poursuivre en 1991.



CHOULEX

Versements attribués en 1989

Coopération au développement :	11 000.—	
Aide humanitaire :	1 500.—	
		12 500.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :		
- Genève Tiers-Monde		
Appui aux petites écoles, Togo	4 000.—	
Aide humanitaire :		
- Mère Teresa	500.—	
- Soeur Emmanuelle	500.—	
- Les enfants d'Haïti	500.—	
		5 500.—

Budget 1991

Coopération au développement et aide humanitaire :	12 000.—
---	----------

Fonctionnement

Les décisions quant aux attributions relèvent du Conseil administratif en collaboration avec la commission sociale.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

6,50 Frs par habitant, soit
0,39% du budget global de la commune.

Remarque

Pour 1990, la commune de Choulex avait budgeté 8 000.— pour la coopération et l'aide humanitaire. Sur ce montant, 1 500.— ont été versés au bénéfice de la Roumanie pour un orphelinat et 1 000.— au profit de la lutte contre la mucoviscidose (Téléthon). La commune a, par ailleurs, versé 2 000.— pour l'Arménie.

COLLEX-BOSSY

Versements attribués en 1989

Coopération au développement et aide humanitaire :	5 500.—
---	---------

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :		
- Association Suisse Cap-Vert	1 000.—	
- Association Suisse Pérou	1 000.—	
- Enfants de Lima, Pérou	1 000.—	
- Aide Suisse-Haïti	500.—	
- Coup de Pouce Suisse-Haïti	200.—	
- Saïda Liban	245.—	
- Action Baroueli	500.—	
- Versements à diverses associations	1 555.—	
		6 000.—

Budget 1991

Coopération au développement et aide humanitaire :	8 000.—
---	---------

Fonctionnement

La commission sociale du Conseil municipal étudie les demandes d'associations extérieures qui lui sont faites et donne son préavis au Conseil administratif qui prend la décision.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

6,05 Frs par habitant, soit
0,35% du budget global de la commune.

Remarque

La commune de Collex-Bossy a versé 5 000.— au bénéfice de la Roumanie en 1989, ainsi que 2 750.— en 1990, ceci en votant un crédit spécial et sans réduire ainsi la part budgetée destinée aux pays du Tiers-Monde.

COLLONGE-BELLERIVE

Versements attribués en 1989

Coopération au développement
et aide humanitaire : 60 000.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :

- Rickcharisum	
Action au Pérou	8 000.—
- Expériences Rurales Alternatives	
Projet Chotard, Développement rural et villageois, Haïti	10 000.—
- Frères de nos Frères	1 000.—
- Association Soeur Emmanuelle	1 000.—
- Action Santé Afghanistan	4 000.—
- Solidarité Tiers-Monde	5 000.—
- Terre des Hommes	3 000.—
- Enfants du Monde	3 000.—
- Swisscontact	2 000.—
- Hôpital Albert Schweitzer	600.—
- Morija, Entraide pour le Sahel	500.—

En collaboration avec la Fédération
Genevoise de Coopération :

- Genève Tiers-Monde	
Programme agro-nutritionnel dans les bidonvilles de Manille, Philippines	5 000.—

43 100.—

Budget 1991

Coopération au développement :	40 000.—
Aide humanitaire :	20 000.—

60 000.—

Fonctionnement

La commission sociale étudie les demandes adressées à la commune et décide des attributions et des montants alloués. Les projets présentés sont défendus devant cette commission par les associations sollicitantes.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

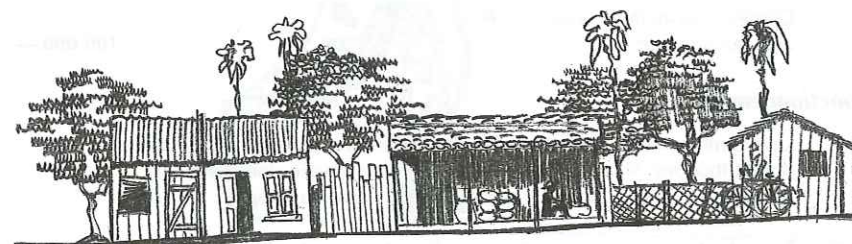
8,60 Frs par habitant, soit
0,43% du budget global de la commune.

Remarque

La commune de Collonge-Bellerive a adopté depuis 1981 la règle de consacrer 1% de son budget à des oeuvres sociales. De cette somme, 40% sont destinés à l'assistance directe aux pays en voie de développement, 40% s'adressent à des oeuvres sociales en Suisse, et les derniers 20% sont attribués à des aides d'urgence en cas de catastrophes dans le Tiers-Monde ou ailleurs.

Pour 1990, les 20 000.— budgetés pour l'aide d'urgence n'ont pas été dépensés, et ne sont pas reportés au budget de l'année 1991.

Une collecte de médicaments, vêtements et matériel scolaire a été réalisée sur la commune au bénéfice de la Roumanie. Les frais de déplacement et de transport, qui s'élevèrent à environ 30 000.— ont été pris en charge par la commune.



COLOGNY

Versements attribués en 1989

Coopération au développement
et aide humanitaire : 93 400.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :

- Organisation Mondiale pour l'Enfant	1 500.—
- Mission Père Resplendino	4 000.—
- Fondation pour une harmonie globale	4 000.—
- Association Suisse des amis d'Haïti	3 000.—
- Action pour les hôpitaux haïtiens	1 000.—
- Atelier des enfants, Pérou	4 000.—
- Action Gemina	10 000.—
- JATUR	4 000.—
- Coup de Pouce Suisse-Hati	3 000.—
- Boros, fabrique - Brésil	6 000.—
- Frères de nos Frères	5 000.—
- Nouvelle Planète	10 000.—
- Jeune Fédéral	1 000.—
- Les amis de Boulac	5 000.—
- Association d'enfants d'Afrique	5 000.—
- Association d'entraide pour le Sahel	4 400.—
- Solidarité Tiers-Monde	7 600.—
- Médecins sans Frontières	5 000.—
- Ecole technique en Afrique du Sud	4 000.—
- Le Père Plasteig, Mali	10 000.—
	<hr/>
	97 500.—

Aide humanitaire :

- CICR, Jordanie 10 000.—

107 500.—

Budget 1991

Coopération au développement et
aide humanitaire : 100 000.—

Fonctionnement

Une commission sociale étudie les demandes qui lui parviennent et décide des attributions. Si les montants sont importants, la décision passe par le Conseil municipal auquel la commission donne son préavis.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

28,65 Frs par habitant, soit

1,11% du budget global de la commune.

Remarque

En 1990, la commune de Coligny a versé environ 70 000.— au bénéfice de la Roumanie dans le cadre de diverses actions, dont 15 000.— provenant de dons privés. Ce montant a été prélevé en grande partie sur un budget spécifique pour l'aide à la Roumanie, et n'a ainsi pas diminué la part prévue au budget pour l'aide au Tiers-Monde. Certaines attributions sont même, en plus du budget, prises sur le fonds de bienfaisance. La commune a adopté comme politique, depuis plusieurs années, de réserver environ 1% des recettes de la commune pour l'aide au Tiers-Monde.



CONFIGNON

Versements attribués en 1989

Coopération au développement
et aide humanitaire : 15 000.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :

- Cap-Vert Genève	3 000.—
- Enfants du Monde, Guatemala et Mali	2 500.—
- ACDAM, centres dentaires au Mali	1 000.—
- Les Amis de Soeur Emmanuelle	2 500.—
- Association Nordeste, Brésil	2 500.—

11 500.—

Budget 1991

Coopération au développement
et aide humanitaire : 15 000.—

Fonctionnement

La commission sociale discute de cas en cas les projets présentés par les associations. Elle décide des attributions et des montants alloués dans le cadre de la somme destinée aux oeuvres sociales établies dans le budget de la Commune pour l'année.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

4,35 Frs par habitant, soit
0,32% du budget global de la commune.

Remarque

La commune a mené une action pour la Roumanie pour une valeur de 24 000.—
Par ailleurs, 2 500.— ont été versés à Médecins sans Frontières pour une action en faveur des enfants en Roumanie.

CORSIER

Versements attribués en 1989

Coopération au développement
et aide humanitaire : 8 000.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :

- Genève Tiers-Monde	
Projet de retenue d'eau et d'alphabétisation	
à Fuambuanli, Burkina Faso	3 000.—
- Action d'aide aux étudiants tibétains en Inde	500.—
- Action "Atelier d'enfants" à Lima, Pérou	2 000.—
- Hôpitaux haïtiens	1 500.—

7 000.—

Budget 1991

Coopération au développement : 4 000.—
Aide humanitaire : 8 000.—
12 000.—

Fonctionnement

Les demandes qui sont soumises proviennent de contacts personnels ou de personnes connues au sein de la commune ou auprès de la mairie. Les décisions quant aux diverses attributions et leur montant reviennent à la Mairie et au Conseil municipal.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

4,45 Frs par habitant, soit
0,18% du budget global de la commune.

Remarque

La commune de Corsier a également attribué pour 1990, Frs 2 000.— à Médecins sans Frontières pour une aide médicale destinée à des enfants de Roumanie.

DARDAGNY

Versements attribués en 1989

Coopération au développement
et aide humanitaire : 6 000.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :

- Développement villageois au Guatemala	3 400.—
- Action du Jeune Fédéral	100.—
- Attributions à diverses associations sans affectation précise	500.—

Avec le soutien de la Fédération Genevoise
de Coopération :

- Terre des Hommes Suisse (GE)	
- Appui aux enfants et jeunes de la rue, Sénégal	3 500.—

7 500.—

Budget 1991

Coopération au développement
et aide humanitaire : 7 000.—

Fonctionnement

Les décisions concernant les attributions et les montants pour l'aide
humanitaire à la coopération au développement sont prises par les membres
de la commission sociale du Conseil municipal.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

7,00 Frs par habitant, soit
0,34% du budget global de la commune.

Remarque

La commune a versé en 1990 par un crédit spécial la somme de 6 000.— pour
la Roumanie, ainsi que 5 180.— provenant de dons effectués par des
habitants de la commune.

GENTHOD

La commune de Genthod concentre ses efforts pour le Tiers-Monde
essentiellement à travers 2 actions, au Sri Lanka et au Burkina Faso. Une
action a également été menée au bénéfice de la Roumanie. Ces contributions
(Roumanie comprise), représentent le 0,9% du budget global de la commune.
Des kermesses en faveur de ces actions sont par ailleurs organisées par
l'école et la population.
Le montant budgété pour 1991 est de 28 000.—

Pour 1990, s'il ne nous a pas été possible d'estimer l'effort en Frs par
habitant et la part consacrée directement à l'aide au Tiers-Monde (aide à
la Roumanie non comprise), en 1989 toutefois, le montant attribué à la
coopération au développement s'élevait à environ 27 000.—, l'effort par
habitant à Frs. 14.—, représentant environ le 0,8% du budget global de la
commune.

Remarque

Les informations concernant cette commune sont incomplètes, les chiffres
ne nous ayant été que partiellement communiqués par les autorités
communales.



GRAND-SACONNEX

Versements attribués en 1989

Coopération au développement : 40 000.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :

- Collège de Budé
- Ecole du bidonville de Soucha, Colombie 200.—
- Appui au village Sherpa, Népal 500.—

En collaboration avec la FGC :

- Mouvement pour la Coopération Internationale
 - Education intégrale dans le quartier populaire
 - "Hijos del Almirante Grau", Lima, Pérou 35 500.—
- 36 200.—**

Budget 1991

Coopération au développement : 100 000.—
Aide humanitaire : 10 000.—
110 000.—

Fonctionnement

Le Conseil administratif reçoit des projets qui lui sont proposés par la Fédération Genevoise de Coopération. Après avoir étudié les dossiers et en tenant compte de l'avis de la commission sociale du Conseil municipal, le Conseil administratif décide des attributions.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

5,40 Frs par habitant, soit
0,26% du budget global de la commune.

Objectifs

Dans le cadre du 700e anniversaire de la Confédération, la commune du Grand-Saconnex s'est donné comme objectif d'atteindre les 0,7% de son budget global pour la part destinée à l'aide au Tiers-Monde. Par ailleurs, le Conseil municipal a préconisé, comme ligne de conduite pour l'attribution des fonds, d'appuyer en priorité des actions de coopération au développement

Remarque

En 1990, la commune a versé 5 000.— à la Chaîne du Bonheur, à l'occasion de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl en URSS, ainsi que 28 297.— au bénéfice de la Roumanie. Cette dernière somme a, en grande partie, été prélevée sur la part de 60 000.— qui avait été budgétée pour la coopération au développement, et explique ainsi que la part destinée au Tiers-Monde se soit réduite à 0,26% du budget global, alors qu'elle était de 0,37% en 1989 et que le montant budgété atteint pour 1991 le 0,8%.

GY

La commune de GY n'a fait aucun versement pour la coopération au développement et l'aide humanitaire à l'étranger en 1989. En 1990, la commune a attribué 1 728.— pour des actions de soutien en faveur de la Roumanie. Un montant de 1 000.— est prévu au budget de 1991.

HERMANCE

Versements attribués en 1989

Coopération au développement : 2 500.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :

- Genève Tiers-Monde	
Projet "ZAP" Diagambal, Sénégal	2 500.—
- Enfants du monde	200.—
- Terre des Hommes	200.—
- Frères de nos Frères	200.—
- Enfants du Liban	200.—
	3 300.—

Budget 1991

Coopération au développement : 3 750.—

Fonctionnement

Les dossiers sont étudiés par l'Exécutif, puis soumis au Conseil municipal.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

4,80 Frs par habitant, soit
0,21 % du budget global de la commune.

Remarque

La commune d'Hermance attribuait, par le passé, une somme sans affectation particulière à diverses associations. En 1986, elle s'engage à soutenir sur une période de 4 ans et pour des montants supérieurs un projet bien spécifique.

Par ailleurs, la commune a versé en 1990, Frs 1 000.— à Médecins sans Frontières - Suisse au bénéfice de la Roumanie.

JUSSY

Versements attribués en 1989

Coopération au développement : 4 500.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :

- Sauvez Mbodiene	
Action en faveur de l'école de brousse et de l'hôpital, Sénégal	1 000.—
- Farm Africa	
Amélioration du rendement des troupeaux de chameaux, Kenya	500.—
- Association pour les centres dentaires au Mali	
Réalisation d'un centre dentaire à Barouéli, Mali	1 000.—
	2 500.—

Budget 1991

Coopération au développement
et aide humanitaire : 5 000.—

Fonctionnement

La commission sociale du Conseil municipal examine les demandes et fait ses propositions à l'exécutif. Les décisions sont prises d'entente avec la commission et l'exécutif.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

2,70 Frs par habitant, soit
0,12 % du budget global de la commune.

Remarque

La commune de Jussy s'est particulièrement mobilisée pour un soutien en faveur de la Roumanie. Avec la participation de la population, des vêtements, des médicaments, des outils ainsi que des dons pour une valeur de 14 000.— ont été récoltés. La commune a participé aux frais de déplacement et de transport des marchandises pour une valeur de 2 500.—. Cette somme a été prélevée en 1990 sur le budget de la coopération et de l'aide humanitaire, expliquant une certaine baisse dans la part attribuée au Tiers-Monde. Le budget, en effet, est destiné à l'aide à l'étranger sans se limiter au Tiers-Monde. Cette politique est toutefois nouvelle puisque jusqu'en 1988, la commune avait pour tradition de réserver essentiellement son appui aux oeuvres d'entraide suisses.

LACONNEX

Versements attribués en 1989

Coopération au développement
et aide humanitaire : 6 300.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :

- Association pour un centre de formation artisanale à Po, Burkina Faso. 7 000.—
- Attribution à diverses associations sans affectations précises 300.—

7 300.—

Budget 1991

Coopération au développement
et aide humanitaire : 7 300.—

Fonctionnement

Les demandes sont traitées par le Conseil municipal. La commune de Laconnex fait partie des sept communes de la Champagne qui décident d'un commun accord du soutien d'une action et pour laquelle a notamment été constituée une association dont le siège est à Avusy.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

14,90 Frs par habitant, soit
0,73% du budget global de la commune.

Remarque

En plus de la somme budgétée pour le soutien au centre de formation au Burkina Faso, la commune de Laconnex a réalisé un effort supplémentaire en votant en 1990 un crédit spécial de 20 000.— au bénéfice de la Roumanie.

EMPLOI

Emploi, émancipation et liens de travail solidaires

L'Ascron : une coopérative d'artisans du Nordeste au Brésil

Des artisanes isolées et dépendantes

Le Nordeste du Brésil, éprouvé périodiquement par des sécheresses étendues, est une région rurale restée très traditionnelle où l'artisanat - crochet, tissage, céramique -, activités surtout féminines, occupe une grande place.

Couramment, la commercialisation de cet artisanat est faite par des intermédiaires, les "madames" qui, véritablement, exploitent ces artisanes, profitant de leur ignorance et de leur isolement. Souvent, le prix payé par les intermédiaires pour acquérir l'ouvrage, ne couvre même pas le prix de la matière première utilisée !

S'organiser et rechercher des alternatives

L'association des artisanes de Nova Russas, L'Ascron, s'est organisée dès 1982 pour rechercher de nouvelles voies de commercialisation aux artisanes d'ouvrages en crochet. Les enjeux de cette initiative sont multiples, notamment se libérer des intermédiaires et casser le cercle vicieux de dépendance; augmenter la qualité du produit et, enfin, créer des liens de travail solidaires entre les membres. Ce sont maintenant 140 femmes qui sont affiliées à cette association devenant peu à peu une organisation solide.

Un local de vente pour une commercialisation directe

Terre des Hommes, en collaboration avec la Fédération genevoise de Coopération, a accepté d'appuyer l'association dans sa recherche de nouveaux débouchés. C'est avec le soutien de la commune de Bernex et de la Confédération (DDA) qu'un local de vente dans le centre-ville de Fortaleza est financé.

Cette "vitrine", dans un endroit touristique, assurera une commercialisation directe et une sécurité financière pour l'association. De même, divers groupements d'artisans pourront,



dans le futur, exposer leur production dans le local de l'Ascron, ce qui favorisera les relations entre groupes similaires.

Un emploi et une vie plus décente.

C'est le soutien à ce mouvement d'émancipation et d'organisation des artisanes qui fait la valeur d'un tel appui. Il contribue directement à assurer l'emploi plus justement rémunéré de beaucoup de femmes de Nova Russas qui en dépendent pour assurer une vie plus décente à leur famille.

Améliorer la nutrition et soigner avec les plantes

Un programme agro-nutritionnel dans les bidonvilles de Manille aux Philippines

Bidonvilles, pauvreté, malnutrition et santé précaire

C'est à ce cycle infernal que l'AKAP aux Philippines s'attaque depuis de nombreuses années.

Il y a 6 ans, Mme Mita Pardo de Tavera, actuellement Ministre des Affaires sociales des Philippines, était venue nous trouver pour demander un appui pour son programme de vaccination dans les bidonvilles de Manille. Le gouvernement de Marcos ne voulait pas que des équipes de santé interviennent dans ces quartiers pauvres car ils étaient soupçonnés d'abriter de nombreux opposants au régime. Il fallait donc répondre au plus urgent : apprendre aux mères de familles que la santé est leur responsabilité et qu'elles ne doivent pas tout attendre de l'extérieur.

La santé : une meilleure alimentation

Aujourd'hui, l'AKAP va plus loin : la santé c'est non seulement la vaccination et l'hygiène, mais c'est également une meilleure alimentation. Des monitrices expliquent et surtout démontrent par la pratique que le moindre petit morceau de terrain peut être mis en valeur, soit par un petit élevage, soit par un potager. Sur le jardin expérimental de moins de 100 m², avec une préparation de boutures et un sol enrichi de compost, une récolte de 2 à 4 kg de légumes/jour a pu être faite 300 jours dans l'année.

Cultiver des plantes médicinales

Un effort tout particulier est fait pour la culture, la préparation et l'utilisation de plantes médicinales. Sous le contrôle de la spécialiste de l'AKAP, des groupes de femmes fabriquent des sirops pour la toux, des vermifuges, des tisanes contre les maux de tête, etc.

Chaque potager a un coin pour les plantes aromatiques et médicinales. Un cahier de 80 pages explique, avec dessins à l'appui, comment utiliser et préparer les plantes.



AKAP (Alay Kapwa Kilusang Pangkalusugan) veut dire : "Aide ton voisin à être en bonne santé"

Ce projet qu'appuie Genève Tiers-Monde <GE-TM>, en collaboration avec la FGC, a été soutenu financièrement par les communes de Collonge-Bellerive et Lancy ainsi que par la Ville de Genève et la DDA.

La santé est notre affaire

C'est ce que disent maintenant les femmes des bidonvilles de Manille animées par l'AKAP. Mais, deux tiers des 10 mio d'habitants de la capitale des Philippines vivent en bidonvilles. Un important travail reste encore à faire.

Aussi, GE-TM, qui a eu l'occasion de visiter ces équipes dynamiques dans les bidonvilles de la capitale, veut, avec l'aide des communes genevoises, poursuivre son appui à l'AKAP.

Une tradition en mouvement

Une école quechua dans les Andes équatoriennes

Une culture laissée au vestiaire de l'école officielle

Pour les 5.000 habitants indigènes du village de Tenta, dans le Sud andin de l'Equateur, les frustrations, vexations et intimidations dont étaient victimes à l'école officielle les petits indiens quechuas n'étaient plus acceptables. La population a constaté les effets destructeurs d'un système éducatif officiel irrespectueux de l'identité culturelle des enfants indigènes.

Les instituteurs de l'école qui, pour la plupart, méconnaissent la réalité culturelle locale exigent des enfants qu'ils abandonnent ce qui demeure de leur patrimoine ethnique. A Tenta, la langue quechua devait être laissée au vestiaire de l'école officielle, de même que le costume traditionnel, les bijoux pour les filles, la tresse pour les garçons, sans oublier les références au système de vie, de pensée, de production ou d'organisation traditionnelles.

Ils construisent leur propre école

Les habitants de Tenta ont réagi : Dès 1987, sous leur propre initiative, et sans aucune aide extérieure, ils ont entrepris la construction de leur propre école. Ce bâtiment, le plus élevé du village, constitue à la fois le temple et le nid de sa culture.

Un projet éducatif et culturel exemplaire

Quatre maîtres paysans enseignent aux enfants indigènes le respect et la valeur de leur identité. A côté des matières classiques - mais adaptées - (histoire, géographie, mathématiques, littérature), l'enseignement bilingue quechua-espagnol met l'accent sur les disciplines culturelles.

Les enfants sont initiés à l'agriculture, l'élevage, la médecine naturelle, la musique, la danse, l'artisanat, la religion des anciens, etc. C'est l'ensemble de la population -adultes, anciens, guérisseurs, religieux, autorités - qui, au côté des maîtres participe à cet enseignement.

La force d'une initiative propre

Ce n'est pas en rayant de l'esprit d'un enfant ce qui doit constituer sa fierté et la confiance en lui-même qu'on l'aide à s'armer contre les adversités de la vie. Les habitants de Tenta l'ont compris. Avec le soutien de Traditions pour Demain et la FGC, ils ont pu réaliser leur exemplaire projet éducativo-culturel alternatif.

L'aide financière apportée conjointement par la commune de Meyrin et par la Confédération (DDA) a permis de meubler l'école et de l'équiper du matériel pédagogique nécessaire à son fonctionnement; matériel d'imprimerie sommaire, instruments de musique autochtones, matériaux pour la confection de costumes, outillage pour l'apprentissage de l'artisanat (travail de l'argent, tissage, broderie, fabrication de chapeaux, ébénisterie), fournitures diverses.

Ce projet a été conçu et mis en oeuvre par les paysans indigènes eux-mêmes, sans l'intervention d'une quelconque organisation extérieure. La culture se situe bien au coeur du développement.

EDUCATION ET FORMATION

Renforcer les organisations populaires : une question de survie.

Un projet d'éducation intégrale dans un quartier populaire de Lima au Pérou

Si c'était...

Comment évoquer en quelques lignes le travail communautaire qui réunit 600 familles et une équipe de professionnels à l'autre bout du monde, à Ventanilla, "Hijos del Almirante Grau", quartier populaire de Lima.

*Si c'était une couleur, ce serait rouge et vert, rouge pour la lutte, vert pour l'espoir;
si c'était un tableau, ce serait sur fond gris une multitude de "maisonnettes" en nattes tressées, accrochées aux collines de sable;
si c'était une odeur, ce serait celle du riz et des fèves mijotant dans la marmite communautaire;
si c'était une musique, ce serait le chant insouciant des enfants faisant la ronde dans leur nouvelle crèche;
si c'était...*

Quand le Pérou part à la dérive

Dans la crise économique et sociale sans précédent que traverse le pays, la majorité de la population ne parvient plus à couvrir ses besoins essentiels : alimentation, habitat, santé, éducation. Pour survivre, elle doit créer ses propres structures sociales et économiques. A Ventanilla, les habitants s'organisent : comités d'environnement chargés d'obtenir la titularisation des terres et l'installation de l'eau, cuisines populaires, associations de parents, groupes de jeunes, comités de santé.

Des professionnels péruviens au service d'autres Péruviens

Deux pédagogues, un médecin et une socio-économiste constituent l'équipe permanente du projet.

D'autres personnes interviennent de façon ponctuelle selon les besoins. Ces professionnels appuient les comités et associations dans leurs démarches et dans leur fonctionnement en mettant l'accent sur la formation.



Des réalisations concrètes (1989-1990)

- Formation des responsables du quartier (orientations juridiques et comptables).
- Création d'un jardin d'enfants de 70 places et formation de puéricultrices.
- Mise sur pied d'une bibliothèque et d'un groupe de devoirs surveillés pour les élèves de l'école primaire.
- Construction d'un poste de santé et formation de 8 animateurs de santé chargés essentiellement de mener des campagnes de prévention (hygiène, vaccinations, etc).
- Création d'un atelier de production artisanale et organisation des cuisines populaires.

Ce projet, soutenu par le Mouvement pour la Coopération Internationale, en collaboration avec la FGC, est financé par la commune du Grand-Saconnex.

Ventanilla : un projet au budget modeste qui permet à 600 familles de mieux assumer le présent et de construire leur avenir.

DEVELOPPEMENT RURAL

Promotion féminine, diversification de la production rurale et des activités villageoises

Développement rural à Kissane et Keur Dieumb au Sénégal

La journée d'une paysanne africaine

Levée au chant du coq, elle doit piler le mil, cuisiner la bouillie du petit déjeuner, balayer les cases et la cour de la famille. Bien souvent, elle fait des kilomètres, sous un soleil de plomb, pour chercher l'eau. Elle va travailler au champ, un bébé dans le dos. Il lui faut chercher le bois et, de retour au village, préparer le repas, s'occuper des enfants. Elle ne se repose sur sa natte que tard le soir.

Voulant améliorer leur condition, les femmes de Kissane et Keur Dieumb ont demandé à une organisation non gouvernementale sénégalaise, Devsol, de les appuyer.

Ensemble, elles ont défini les objectifs suivants :

- Rendre autonomes les organisations féminines villageoises.
- Contribuer au développement économique des villages.
- Améliorer les conditions de vie des femmes.
- Freiner l'exode rural.
- Promouvoir l'alphabétisation.

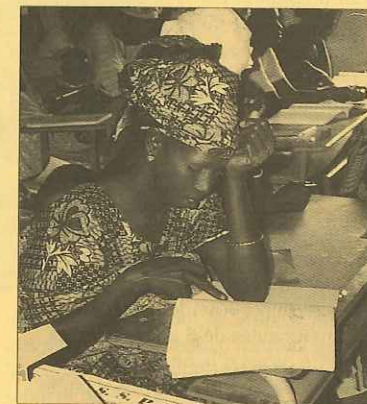
Les réalisations :

Ce projet initié en 1988 s'est déjà concrétisé par :

- La production communautaire de légumes destinés à l'autoconsommation. Le surplus étant vendu.
- La construction de bassins pour l'arrosage.
- L'aménagement de terrains, avec la collaboration des hommes, pour la culture du manioc.

- La création d'ateliers de teinture, de couture et tricot.
- La mise en place de fourneaux améliorés, permettant une économie sensible de bois.
- Des cours de formation pour transformer et conserver les fruits et légumes.
- L'embouche bovine.
- L'achat d'un moulin à mil.
- L'alphabétisation.

Terre des Hommes Suisse, avec la collaboration de la FGC et des soutiens financiers de la Ville de Lancy et de la commune de Dardagny a permis d'appuyer ce projet où 250 femmes ont trouvé leur place au sein des groupements villageois.



Comme nous le disait l'une d'entre elles "personne ne parle plus à notre place !".

HABITAT

Une recherche de solutions appropriées

Los Tallanes : Un projet d'habitat social au Pérou

5 mois durant, des pluies diluviennes...

En 1983, 5 mois de pluies ininterrompues ont bouleversé la vie des habitants des communautés de La Arena au nord du Pérou. Pour échapper à l'eau, les paysans abandonnaient maisons et champs. Ils se réfugiaient sur des dunes de sable, dans des cabanes construites dans l'urgence.

Mirhas Pérou, une association formée par de jeunes professionnels leur a porté secours; une équipe constituée d'un ingénieur, d'un géomètre, de deux architectes, d'un animateur social, de trois constructeurs-maçons, d'une secrétaire et d'un comptable.

Grâce à la solidarité de la communauté genevoise - une souscription fut lancée par le journal La Suisse et la Ville de Genève -, cette équipe dynamique put réaliser un programme d'habitat social, mettant en marche un processus d'auto construction et d'auto développement. Une première communauté composée d'environ 500 familles profita ainsi de cet appui initial.

De nouvelles communautés à appuyer

Vu le succès de cette opération, depuis 1989, Genève Tiers-Monde en collaboration avec la FGC, soutient cette équipe qui se propose de venir en aide aux communautés de 8 autres villages voisins. Ce projet d'habitat baptisé Los Tallanes, soutenu financièrement par la DDA, la Ville de Genève, par les communes d'Onex, de Vernier, de Puplinge et de Thônex, donne une réponse de qualité en proposant des technologies appropriées novatrices en matière de construction. Les maisons et les bâtiments communautaires sont construits en utilisant un système qui fait recours aux matériaux et techniques

traditionnels, tels que les murs en briques séchées au soleil ou en terre et roseaux, les treillis de bambou. De nouvelles techniques ont également été proposées, telles que la stabilisation à la chaux, l'exécution de coupoles à base de bambou.

Des actions prioritaires

Menées en étroite liaison avec la population les actions essentielles sont :

- La promotion sociale, menée au travers de comités d'élus, d'assemblées, de travaux collectifs, par le biais de publications, d'émissions radiophoniques, ainsi que par l'organisation d'activités culturelles et sportives, visant à sensibiliser la population à la recherche de solutions réalistes pour l'amélioration de l'habitat.
- L'urbanisme et l'architecture qui comprennent aussi bien les relevés topographiques, l'aménagement de lotissements, la construction de locaux communautaires, que l'assistance technique pour la réalisation des maisons familiales selon les principes de l'autoconstruction.
- La création de "tambos", micro-entreprises chargées de l'achat et de la commercialisation de matériaux de construction et effectuant des prêts de matériaux aux familles.
- La recherche et la mise en oeuvre de technologies appropriées dans le domaine des matériaux locaux, de l'énergie, de l'assainissement et par la propagation de plantations de bambou.

Une goutte d'eau, et pourtant...

Comme toujours, ce qui est réalisé ne représente qu'une goutte d'eau dans l'océan des besoins. Mais une goutte significative !

ENVIRONNEMENT

Difficile maîtrise de l'eau

Production agricole et préservation de l'environnement au Niger

Des nomades deviennent jardiniers

En 1984, c'est la sécheresse au Sahel. Un coup dur pour les nomades de cette vallée de l'Aïre qui perdent 90% du cheptel. Certains partent à la recherche de travail salarié d'autres, spontanément, se mettent à creuser des puits et tentent le maraîchage. Face à cette situation d'urgence, l'administration nigérienne décide d'intervenir dans les secteurs touchés.

A Tamazalak, où l'association de soutien du même nom collaborait déjà avec la population, de nouveaux projets furent mis sur pied avec l'aide des services techniques nigériens et des bénéficiaires. Ils offrent aux populations un appui technique pour l'agriculture et pour une meilleure maîtrise de l'eau. Ainsi en 6 ans, 200 familles ont pu acquérir : puits cimentés, système d'irrigation et animaux d'exhaure.



On assiste alors à un bouleversement des habitudes alimentaires, les gens mangent des légumes !

Et la capacité de la nappe phréatique ?

200 familles qui jardinent, c'est beaucoup d'eau utilisée. Or, l'eau ne coule que 2 ou 3 jours par an dans le "kori" (oued : cours d'eau le plus souvent desséché). Pour préserver un équilibre fragile entre l'homme et la nature et pour éviter un possible assèchement de la nappe, le projet, avec l'aide technique de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich propose aux populations la construction de mini-barrages, projet directement appuyé par l'Association Tamazalak et soutenu financièrement pour partie par la Ville de Carouge. Le but recherché : ralentir l'écoulement de l'eau, l'épandre le plus largement possible pour qu'elle ait le temps de s'infiltrer dans le sol et réalimenter la nappe.

Travailler pour augmenter l'effet bénéfique des pluies

Elever le lit du kori, c'est faire en sorte que l'eau soit le moins possible canalisée, qu'elle coule plus lentement

et se répande partout. A la fin de la saison des pluies, les tonneaux, formant les barrages sont presque ensevelis par le sable et les alluvions.

On constate également que l'herbe repousse mieux en amont des barrages. Cette relative relance des pâturages bénéficie ainsi aussi bien aux familles de jardiniers, conservant de petits troupeaux, qu'aux nomades toujours majoritaires dans la vallée.

INFORMATION ET SENSIBILISATION

Un film pour outil et témoin

Voix indienne à l'ONU

Des territoires usurpés

Dispersés sur d'immenses territoires, les peuples indigènes d'Amérique latine sont constamment soumis à une lutte impitoyable pour garantir leur survie individuelle et collective.

Leurs territoires sont sans cesse envahis et usurpés par les grands groupes économiques avides d'exploiter les richesses naturelles qui s'y trouvent. Les différents gouvernements adoptent la même politique en niant aux peuples indigènes leur identité en tant que peuples dans les états nationaux.

L'organisation d'une résistance

Pour se faire entendre et essayer d'être reconnus, les peuples indigènes ont adopté au cours des dernières décennies de nouvelles formes d'organisation et de résistance. Par leurs luttes, ils visent à obtenir des garanties quant à l'utilisation des terres traditionnelles ainsi que de meilleures conditions de vie dans les villages. Ils cherchent à établir de nouvelles alliances et agissent à tous les niveaux pour faire valoir leurs droits.

C'est pour ces raisons que de nombreuses organisations indigènes sud-américaines participent activement aux diverses activités des Nations-Unies relatives à la question des minorités, dont le Groupe de Travail sur les Peuples Indigènes de la Sous-commission des Droits de l'Homme.

Mais faut-il laisser aux seuls organes spécialisés des Nations-Unies la somme d'expériences, de réalisations ou d'espoirs que constituent les témoignages de ces leaders indiens ?

L'importance d'un film

Le projet de film "Voix indienne à l'ONU", répond à la préoccupation de restituer aux peuples indigènes la richesse des débats qui ont eu lieu à l'ONU, devant servir de matériel de réflexion et de travail dans leur processus d'organisation. Le Mouvement pour la Coopération Internationale en collaboration avec la FGC a saisi l'intérêt d'un tel projet qu'ils ont décidé d'appuyer. Il a pu se réaliser grâce au soutien financier de la DDA ainsi que de la commune de Thônex.



Ce film vidéo comprend deux parties, l'une présentant différentes réalités des peuples indigènes d'Amérique latine et l'autre montrant leurs réactions et leurs interventions, en particulier la présence au sein de l'arène internationale de l'ONU à Genève, d'une voix indienne pour témoigner. Le film devrait aussi favoriser l'échange et la communication entre les diverses organisations indigènes, et permettra d'informer la population genevoise et suisse de cette réalité indigène si lointaine, ceci dans un moment historique qui mérite une profonde réflexion : le 500ème anniversaire de la colonisation des Amériques.

LANCY

Versements attribués en 1989

Coopération au développement :	323 000.—	
Aide humanitaire :	8 000.—	
		331 000.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :		
- Helvetas		
Programme de développement forestier au Bouthan.	9 000.—	
- Pain pour le Prochain		
Programme de formation en développement rural en Indonésie.	9 000.—	
- Action de Carême		
Programme promotion des femmes en Haïti.	9 000.—	
- Swissaid		
Installation d'eau potable pour 8 communes de l'UNOPAC (Province de Pichincha, Equateur.)	9 000.—	
- Solidarité Tiers-Monde		
Actions diverses.	7 000.—	
- Swisscontact		
Perfectionnement machinisme agricole et formation professionnelle dans divers pays.	10 000.—	
- Jeûne Fédéral	15 000.—	
- Swiss-Assistance for the Leprosy in Thailand		
Aide aux lépreux et réfugiés en Thaïlande. La Lampe de Chiang Mai.	1 000.—	
- Centre de perfectionnement technique - Genève		
Séjours de stagiaires - Perfectionnement technique.	20 000.—	
- Association des habitants de Lancy-Sud		
Action Tiers-Monde.	1 000.—	
- Coopérative Longo Mai		
Centre de formation.	500.—	
- Terre des Hommes		
Centre de médecine préventive La Floresta, Bolivie.	1 000.—	
- Coup de Pouce Suisse-Haïti		
Action à Haïti.	1 000.—	
- Centrale Sanitaire Suisse		
Actions diverses.	1 000.—	
- Nouvelle Planète		
Aide volontaires au Burkina Faso et au Gabon.	5 000.—	
- Action pour les hôpitaux haïtiens	1 000.—	
- Projet Faim	500.—	
- ERA Expérience Rurale Alternative		
Projet de développement à Chotard en Haïti.	2 000.—	
- JATUR		
Voyages de jeunes pour aide à de petits fermiers en Inde.	1 000.—	

- Cycle des Voirets Voyage pour une action d'aide en Haïti.	5 000.—
- Pasteur Frédéric - Communauté de Gola, Haïti Aide scolaire à la communauté de Gola, Port-de-Paix.	8 030.—
- Organisation Mondiale pour l'Enfant, Haïti et Liban.	1 000.—
- Foyer-ferme pour enfants et adolescents à Lima, Pérou	10 000.—
- Cap-Vert Genève Installation de coopératives, production et consommation fourniture matériel scolaire et jardins d'enfants	5 000.—
- Mouvement ATD Quart-Monde	500.—
- Participation aux frais de fonctionnement de la FGC	4 000.—

En collaboration avec la FGC :

- Traditions pour Demain Imprimerie pour la tradition indigène au Guatemala.	14 000.—
- Syndicat Interprofessionnel des Travailleuses et Travailleurs - SIT Appui aux syndicats et aux organisations populaires du Natal, Afrique du Sud.	46 634.—
- Education et Libération Complexe scolaire d'Altagracia à Managua, Nicaragua	139 366.—
	<hr/> 336 530.—

Aide humanitaire :

- Léproserie de Ndem, Cameroun	5 000.—
- Hôpital Albert Schweitzer, Gabon	5 000.—
- Croix-Rouge Suisse Séisme en Iran.	1 000.—
	<hr/> 11 000.—
	347 530.—

Budget 1991

Coopération au développement :	359 000.—
Aide humanitaire :	10 000.—
	369 000.—

Fonctionnement

Le Conseil administratif décide des attributions dans le cadre du budget voté. Depuis de nombreuses années, la commune de Lancy collabore régulièrement avec la FGC et ce sont environ les 2/3 du budget qui sont affectés à des projets présentés par la Fédération et les associations membres. La part restante est attribuée à diverses autres associations sollicitantes, dont certaines reçoivent traditionnellement l'appui de la commune. Par ailleurs, il arrive qu'une part du fonds de bienfaisance serve au financement de certains projets, fonds qui est alimenté par les finances des naturalisations sur la commune.

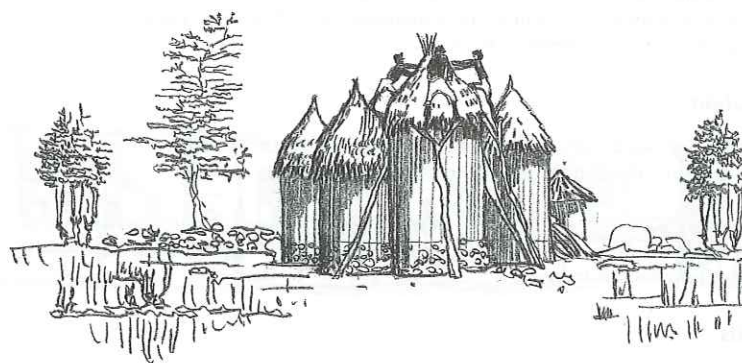
Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

14,75 Frs par habitant, soit
0,71% du budget global de la commune.

Remarque

La commune de Lancy remarque avoir adhéré à la Déclaration de Berne et, de ce fait, elle s'engage à attribuer chaque année 0,7% de son budget à l'aide aux pays en voie de développement.

En 1990, la commune a versé 17 700.— au Corps Suisse d'aide en cas de catastrophes, au bénéfice de la Roumanie, ainsi que 53 000.— pour la reconstruction d'un pont.



MEINIER

Versements attribués en 1989

Coopération au développement
et aide humanitaire : 16 000.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :

- Association Morija 2 000.—
- Puits au Sahel. 1 800.—
- Versements à diverses associations
sans affectation spécifique

En collaboration avec la FGC :

- Terre des Hommes Suisse (GE)
Aménagement de bas-fonds et animation
agricole Cercle de Kita, Mali 6 000.—

9 800.—

Budget 1991

Coopération au développement
et aide humanitaire : 16 000.—

Fonctionnement

Sur des propositions émanant de la FGC, avec laquelle la commune collabore régulièrement, la commission sociale établit son choix après avoir étudié les différents projets. Les demandes en provenance d'autres associations sont également étudiées.

Une des membres de la commission sociale entretient des relations étroites avec différentes associations tiers-mondistes et suit de près l'évolution générale des problèmes Nord-Sud.

Information

Une fois par année, un rapport sur l'évolution des projets soutenus par la commune paraît dans le bulletin communal.

Le centre de loisirs a présenté aux habitants de la commune un film sur l'Amazonie, traitant des problèmes de la région et, en particulier, ceux des populations indigènes.

Objectifs

L'idée a été suggérée d'établir une collaboration entre les communes de la région Arve et Lac et, éventuellement, d'envisager le soutien en commun de projets dans le Tiers-Monde, ceci pouvant favoriser une meilleure approche des problèmes.

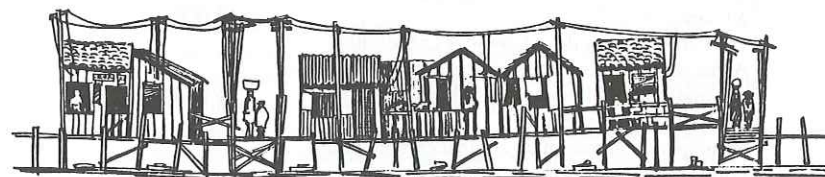
Par ailleurs, il a été souligné que les problèmes du Tiers-Monde doivent être situés dans le cadre des rapports Nord-Sud et que, par conséquent, un travail important est à réaliser en Suisse. Par exemple, à travers une meilleure sensibilisation et pour commencer dans les écoles.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

6,10 Frs par habitant, soit
0,30% du budget global de la commune.

Remarque

La commune de Meinier a manifesté sa solidarité envers la Roumanie, à laquelle elle a attribué en 1990 la somme de 10 200.—. La part du budget consacrée à l'aide aux pays du Tiers-Monde exclusivement, de 0,5% en 1989, a de ce fait baissé en 1990.



MEYRIN

Versements attribués en 1989

Coopération au développement
et aide humanitaire : 190 000.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement

- Groupe Meyrin Tiers-Monde Construction d'un pavillon pour le nouvel hôpital de Puerto Cabezas, Nicaragua	15 000.—
- Centrale Sanitaire Suisse Formation et développement de réseaux en santé mentale infanto-juvénile à Santiago, Chili	15 000.—
- SOS-Torture - son action dans le monde	3 000.—
- Terre des Hommes Lausanne Programme d'Antofagasta (ouverture de 2 cantines, soins médicaux de base et d'appui social aux familles)	20 000.—
- Cap Vert Genève Développement des coopératives Iles de Fogo et Brava	15 000.—
- Ass. Intern. Réseau pour l'Enfance et la Famille Soutien à son action en Amérique latine et Caraïbes	8 000.—
- Groupe Dévelop. Solidaire du Centre Oecuménique de Meyrin Dernière étape travaux d'électrification de la commune de Chayanacaya, Bolivie	16 000.—
- Association des Parents des détenus et disparus du Chili Elargissement de l'atelier itinérant de tissage à Santiago et environs, Chili	12 000.—
- Paroisse Protestante de Meyrin Création d'un atelier d'apprentissage de couture à Luanda, Angola	10 000.—
- Les Petites Soeurs des Maternités Catholiques Achat de cycles et cyclomoteurs pour déplacement des matrones de la maternité d'Elena, Sénégal	6 000.—
- Terre des Hommes Suisse Participation communale au financement pour construction de logements sociaux à Cité Soleil à Haïti	20 000.—
- Nouvelle Planète Plantation d'arbres en collaboration avec la coopérative maraîchère de Tougouri, Burkina Faso	15 000.—
- Création d'une zone de cultures maraîchères à la charge des jeunes de l'Association Pag-la-Yiri à Zabré, Burkina Faso	10 000.—

- Groupe Meyrin Tiers-Monde
Agrandissement de la maison d'accueil pour enfants
et jeunes Casa Todos à Montevideo, Uruguay 25 000.—

En collaboration avec la Fédération Genevoise
de Coopération :

- Traditions pour Demain
Équipement pour l'école de Tenta, Saragura, Equateur 10 000.—

200 000.—

Budget 1991

Coopération au développement et
aide humanitaire : 210 000.—

Fonctionnement

C'est la commission municipale d'aide humanitaire qui examine les demandes qui lui parviennent et auditionne les groupements sollicitateurs dont l'action présente un intérêt aux yeux des membres de la commission. Elle donne ensuite son préavis au Conseiller administratif délégué pour les attributions et les montants à distribuer.

Il existe désormais un budget d'aide aux régions sinistrées. Si plusieurs cas d'urgence devaient se présenter, le prélèvement d'une part sur le fonds de bienfaisance est envisagé.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

9,50 Frs par habitant, soit

0,51% du budget global de la commune.

Information

La commune de Meyrin organise, en principe tous les 4 ans (1977, 1981, 1985, 1988), une semaine d'exposition et d'information traitant des problèmes du Tiers-Monde et du mal-développement. De même, de nombreuses organisations d'aide et de solidarité avec le Tiers-Monde trouvent là l'occasion de présenter et de faire mieux connaître leurs actions. Collaborent également à l'organisation de cette semaine d'information, de nombreux habitants de Meyrin, notamment à travers la participation de l'Association des Habitants de la Ville de Meyrin, du Club des Aînés, du Centre de Loisirs, de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers ainsi que du personnel communal.

Remarque

Une récolte a été menée auprès de la population au bénéfice de la Roumanie. La somme a été doublée par la commune par un prélèvement sur le fonds de bienfaisance.

ONEX

Versements attribués en 1989

Coopération au développement
et aide humanitaire : 55 000.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :

- Coup de Pouce Suisse-Haïti
Appui à une école 2 000.—

En collaboration avec la FGC :

- Terre des Hommes Suisse (GE)
Aménagement de bas-fonds et animation
agricole, Cercle de Kita, Mali. 24 800.—
- Caritas Genève
Accueil, réadaptation et éducation des
enfants déplacés au Mozambique. 15 200.—
42 000.—

Budget 1991

Coopération au développement et
aide humanitaire : 40 000.—

Fonctionnement

La commune d'Onex collabore régulièrement avec la FGC. Cette dernière soumet à la commune pour financement des projets qu'elle a elle-même examinés et jugés particulièrement opportuns. Le Conseil administratif, après avoir étudié les dossiers, décide des attributions dans le cadre du budget.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

2,60 Frs par habitant, soit
0,16% du budget global de la commune.

Remarque

La commune d'Onex a manifesté sa solidarité envers la Roumanie en organisant, comme cela a été le cas dans d'autres communes, une vaste collecte auprès de la population.

PERLY-CERTOUX

Versements attribués en 1989

Coopération au développement
et aide humanitaire : 3 000.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :

- Helvetas
Sans affectation particulière 3 000.—

Budget 1991

Coopération au développement
et aide humanitaire : 3 000.—

Fonctionnement

La décision du montant revient au Conseil municipal et les attributions reviennent au Conseil administratif

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

1,15 Frs par habitant, soit
0,07% du budget global de la commune.

Remarque

La commune de Perly-Certoux a également versé en 1990, Frs 12 600.— au bénéfice de la Roumanie, doublant ainsi la somme récoltée par des habitants de la commune.

PLAN-LES-OUATES

Versements attribués en 1989

Coopération au développement :	40 000.—	
Aide humanitaire :	5 000.—	
		45 000.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :		
- Foyer-ferme pour enfants et adolescents, Lima, Pérou.	6 000.—	
- Coup de Pouce Suisse-Haïti Collège de l'Etoile, Haïti.	6 000.—	
- Jumelage CO Voirets/Haïmitié Collège de l'Etoile, Haïti.	5 000.—	
- Coopération Coup de Main Education et aide sanitaire, Calcutta et communauté tibétaine en exil à Dharmasala, Inde.	10 000.—	
- Réfugiés du Guatemala au Mexique.	3 000.—	
- Association Genevoise Serra do Mel, Brésil Action entreprise par J.J. Raboud	1 500.—	
- Action Jeûne Fédéral	500.—	
- Enfants du Monde	1 500.—	
- Genève Tiers Monde Equipements petites écoles, Togo	4 500.—	
- Mouvement ATD-Quart Monde	500.—	
		38 500.—

Budget 1991

Coopération au développement et aide humanitaire :	56 000.—
---	-----------------

Fonctionnement

La Conseillère administrative déléguée et la responsable du Service social établissent un premier choix en fonction de leurs connaissances. Une proposition est soumise aux Conseillers municipaux de la commission sociale qui décident ou modifient la proposition. En règle générale, la priorité est donnée aux projets bien ciblés et précis et dont les responsables ont des relations avec la commune, ceci devant permettre un meilleur suivi des réalisations effectives pour lesquelles les sommes sont attribuées.

Information

Quelques articles sur le Tiers-Monde ont paru dans le journal communal, écrits notamment par un Conseiller municipal préoccupé par la question du développement. Sur la proposition d'un autre Conseiller municipal, une

exposition sera organisée présentant les associations d'aide au développement que la commune subventionne.

Par ailleurs, outre les paroisses qui organisent de temps à autre des informations ponctuelles - lors de soirées, de kermesses - l'exposition-vente des artisans de la commune a été l'occasion d'une présentation d'une association d'aide au développement.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

7,40 Frs par habitant, soit

0,37% du budget global de la commune.

Remarque

La commune de Plan-les-Ouates connaît, au cours des dernières années, une sensible augmentation de la part consacrée à l'aide au développement : de 0,14% en 1985, la part du budget destinée à l'aide au Tiers-Monde passe à environ 0,5% pour 1991.

En 1990, la commune a par ailleurs versé 34 000.— au bénéfice de la Roumanie.

PREGNY-CHAMBESY

La commune de Pregny-Chambésy a prévu au budget de 1990, la somme de 30 000.— pour la coopération au développement et l'aide humanitaire, montant qui est maintenu pour l'année 1991.

En 1989, l'effort par habitant pour l'aide au Tiers-Monde représente environ 8,00 Frs/habitant, soit 0,45% environ du budget global de la commune.

Remarque

Les informations concernant cette commune sont incomplètes, les chiffres ne nous ayant pas été communiqués par les autorités communales.

PRESINGE

Versements attribués en 1989

Coopération au développement
et aide humanitaire : 6 000.—

Versements attribués en 1990

La commune a versé la totalité du montant
au bénéfice de la Roumanie. —

Budget 1991

Coopération au développement
et aide humanitaire : 5 000.—

Fonctionnement

L'Adjoint aux affaires sociales traite les demandes et décide des
attributions dans le cadre du montant budgeté.

Remarque

En 1990, la commune de Presinge a concentré son effort de solidarité sur
la Roumanie et y a consacré la somme globale de 25 000.—. Par conséquent,
l'effort par habitant pour l'aide au Tiers-Monde n'a pas été considéré
pour cette année. En 1989 toutefois il représente environ 12,00
Frs/habitant, soit 0,7% environ du budget global de la commune.

PUPLINGE

Versements attribués en 1989

Coopération au développement : 10 000.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :

- Genève Tiers-Monde
Los Tallanes : foyers améliorés, Pérou. 2 000.—
- Nouvelle Planète
Projet Nienduga et Yako. 2 000.—
- Sentinelles
Foyer pour infirmes, Bogota. 2 000.—

En collaboration avec la FGC :

- Enfants du Monde
Clinica "Maxena" : santé mère-enfants, Guatemala 4 000.—
10 000.—

Budget 1991

Coopération au développement : 10 000.—
Aide humanitaire : 10 000.—
20 000.—

Fonctionnement

Une commission municipale compétente se réunit, étudie les dossiers et
décide des attributions et des montants alloués, puis soumet au Conseil
communal la décision pour en recevoir l'approbation.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

4,65 Frs par habitant, soit
0,32% du budget global de la commune.

Remarque

La commune de Puplinge a versé 20 000.— au bénéfice de la Roumanie entre
1989 et 1990.

RUSSIN

La commune de Russin effectue divers versements pour une valeur globale d'environ 1 000.— à un ensemble d'associations dont 500.— environ à des associations oeuvrant également pour le Tiers-Monde.

SATIGNY

La commune de Satigny ne dispose d'aucun budget "coopération au développement" destiné à l'aide au Tiers-Monde. Une somme de 10 000.— est toutefois prévue chaque année au budget pour des actions humanitaires en Suisse ou, selon les cas, à l'étranger. En 1989, la commune a attribué la totalité du montant, soit 10 000.— au bénéfice de la Roumanie.

SORAL

Versements attribués en 1989

Coopération au développement : 6 000.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :
Association pour un centre de formation
artisanale à Po, Burkina Faso. 7 000.—

Budget 1991

Coopération au développement
et aide humanitaire : 7 000.—

Fonctionnement

Les demandes sont traitées par le Conseil municipal. La commune de Soral fait partie des sept communes de la Champagne qui décident d'un commun accord du soutien d'une action et pour laquelle a notamment été constituée une association dont le siège est à Avusy.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

13,85 Frs par habitant, soit
0,82% du budget global de la commune.

THONEX

Versements attribués en 1989

Coopération au développement
et aide humanitaire : 51 500.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :

- Amis d'Haïti	14 000.—
- Oeuvre en Haute-Volta, Burkina Faso	5 000.—
- Terre des Hommes Suisse (GE)	5 000.—
- ACDAM, dentistes pour le Tiers-Monde	3 000.—
- Médecins sans Frontières (Suisse)	3 000.—
- Mission San André, Pérou	3 000.—
- Amis suisses de Mère Teresa	2 000.—
- Association Thônex/Corbeni	2 000.—
- Cap-Vert Genève	2 000.—
- Fédération Genevoise de Coopération	2 000.—
- Helvetas (Genève)	2 000.—
- Mouvement Populaire des Familles	2 000.—
- Quart Monde ATD	2 000.—
- Swissaid	2 000.—
- Action jeunes travailleurs, Pérou.	1 000.—
- Comité de soutien au peuple Sahraoui	1 000.—
- Comité genevois de soutien au peuple afghan	1 000.—
- Enfants du Monde	1 000.—
- Hôpital d'Orodara, Burkina Faso	1 000.—
- Longo Mai	1 000.—
- Solidarité avec l'Afrique du Sud	1 000.—
- Aide aux Tibétains	500.—

56 500.—

Budget 1991

Coopération au développement
et aide humanitaire : 65 000.—

Fonctionnement

Le montant budgété pour l'aide au Tiers-Monde est attribué par la commission sociale qui examine les demandes. Un solde, notamment 4 000.— en 1990 et 1991, est gardé en réserve sur le budget pour pouvoir répondre à des situations d'urgence en cas de catastrophe à l'étranger ou en Suisse. Ce solde est par la suite attribué en fin d'année partiellement ou en totalité selon les demandes.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

5,50 Frs par habitant, soit

0,44% du budget global de la commune.

Remarque

La commune de Thônex a attribué en 1990 environ 55 000.— au bénéfice de la Roumanie. Cette somme n'a pas été, pour l'essentiel, prélevée sur la part prévue pour l'aide au Tiers-Monde. La commune de Thônex a manifesté sa solidarité envers la Roumanie par un effort supplémentaire en votant un crédit spécial à cet effet. Au budget de 1991, en plus des 65 000.— pour l'aide au Tiers-Monde, un compte séparé de 12 000.— est prévu pour la Roumanie.



TROINEX

Versements attribués en 1989

Coopération au développement
et aide humanitaire :

39 450.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :

- Action Hôpitaux, Haïti
(Le reste du budget 1990 a été
destiné à la Roumanie).

100.—

Budget 1991

Coopération au développement et
aide humanitaire :

28 000.—

Fonctionnement

Les attributions et leurs montants sont proposés par la mairie et soumis à la commission des finances du Conseil municipal pour approbation.

Remarque

En 1990, la commune de Troinex a concentré la quasi totalité de son aide, la somme de 40 000.—, en faveur de la Roumanie. Cette situation étant présentée comme exceptionnelle, nous n'avons pas jugé opportun d'indiquer pour cette année l'effort par habitant. Les contributions habituelles destinées aux pays du Tiers-Monde reprendront normalement dès 1991.

Cependant, à titre indicatif, la part du budget global consacrée à l'aide au Tiers-Monde en 1989 s'élève à environ 1,7% (27.—Frs/habitant) et sera d'environ 1,1% pour 1991. Le montant a diminué en 1991 pour l'aide au Tiers-Monde par rapport à l'année 1989 dans la mesure où sur les 40 000.— budgetés pour l'aide à l'étranger, 12 000.— sont destinés à la poursuite de l'action menée au profit de la Roumanie.

VANDOEUVRES

Versements attribués en 1989

Coopération au développement :	22 500.—	
Aide humanitaire :	5 000.—	
		27 500.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :

- Nouvelle Planète en collaboration avec l'Association Rossignol- Vandoeuvres ARVAN Barrage, reboisement, irrigation et maraîchage à Namissiguima, Burkina Faso	15 000.—	
- Association Centre Dentaire au Mali Création d'un centre dentaire à Baraoueli	10 000.—	
	<hr/>	
	25 000.—	

Aide humanitaire :

- CICR Activité humanitaire au Liban	5 000.—	
		30 000.—

Budget 1991

Coopération au développement :	25 000.—	
Aide humanitaire :	5 000.—	
		30 000.—

Fonctionnement

Les demandes qui parviennent sont soumises pour étude à la commission municipale des oeuvres sociales et humanitaires. Cette dernière fait les choix et propose au Conseil municipal, au printemps de chaque année, les attributions à faire valoir sur le poste budgétaire

Actions et informations

Les autorités communales ne font pas systématiquement d'information sur le Tiers-Monde. Les administrés reçoivent néanmoins le rapport administratif annuel dans lequel sont indiqués les projets soutenus par la commune et les montants des attributions.

En revanche, une association - Association Rossignol-Vandoeuvres (ARVAN) - s'est constituée sur la commune, qui en plus d'une activité d'information, organise voilà 2 années consécutives des vendanges de la solidarité, véritable fête locale - bientôt une tradition de la vie communale à Vandoeuvres ? - dont les bénéfices sont attribués à la réalisation de projets dans le Tiers-Monde. L'ARVAN a ainsi financé des réalisations pour une valeur de 34 000.— au Burkina Faso, notamment à Namissiguima, en plus des attributions provenant de la commune.

Objectifs

A partir de 1984, sur une décision du Conseil municipal, la part de l'aide au Tiers-Monde est fixée à 0,5% de la totalité du budget communal, contribution au CICR non comprise. Cette part a augmenté avec les années.

Lors de l'acceptation du budget 1991, une demande a été présentée par des Conseillers municipaux membres de la Commission des oeuvres sociales et humanitaires d'augmenter progressivement, dès 1991, la part de l'aide au Tiers-monde, afin d'arriver 5 ans plus tard au 1% du budget global.

Par ailleurs, la commune a adopté pour principe de ne pas se disperser, mais de soutenir substantiellement un à deux projets, voire de financer un projet pendant plusieurs années.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

15,65 Frs par habitant, soit

0,64% du budget global de la commune.

Remarque

La commune de Vandoeuvres a attribué en 1990 environ 62 000.— au bénéficiaire de la Roumanie, dont 20 000.— provenaient de dons effectués par la population.

VERNIER

Versements attribués en 1989

Coopération au développement : 100 000.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :

- JATUR, Kaya, Burkina Faso 12 600.—

En collaboration avec la FGC :

- Centrale Sanitaire Suisse (GE)
100 postes de santé à Managua, Nicaragua. 99 978.—

- Affectation non encore déterminée mais qui sera
versée sur un projet présenté en 1991. 6 422.—

119 000.—

Aide humanitaire :

- Croix-Rouge Suisse
Séisme en Iran 1 000.—

120 000.—

Budget 1991

Coopération au développement et
aide humanitaire : 130 000.—

Fonctionnement

La commune de Vernier, qui collabore régulièrement depuis 1986 avec la FGC, demande à celle-ci de lui présenter 3 à 4 projets entrant dans l'enveloppe budgétaire de l'année. La commission sociale municipale, après avoir étudié les dossiers, prend la décision pour le choix d'un projet.

Information

La commune de Vernier, avec le soutien de la FGC et la collaboration directe d'Enfants du Monde, a organisé en 1989 un stand d'information lors de la "Vogue" communale. A cette occasion, la population a pu prendre connaissance de l'action de santé entreprise en République Dominicaine, soutenue par Enfants du Monde et financée par la commune.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

4,15 Frs par habitant, soit

0,28% du budget global de la commune.

Remarque

Dès 1990, la commission sociale municipale a tenu à garder un disponible sur le budget pour répondre à des projets qui touchent, d'une façon ou d'une autre, de très près la commune. Cela a été le cas par exemple avec l'action JATUR où 10 élèves de la commune ont participé à un voyage au Burkina Faso.

En 1990, la commune de Vernier a attribué la somme de 60 000.— au bénéfice de la Roumanie, dont 25 000.— provenaient de dons versés par les habitants de Vernier, et 35 000.— ont été prélevés sur le fonds de bienfaisance, ne diminuant pas ainsi la part budgétée destinée à l'aide au pays en voie de développement.



VERSOIX

Versements attribués en 1989

Coopération au développement
et aide humanitaire : 35 000.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :

- Solidarité Tiers-Monde
Projet d'adduction d'eau potable dans les bidonvilles
à Manaus, Brésil. 10 000.—
- Coopération Coup de Main
Attribution pour divers projets. 13 800.—

En collaboration avec la FGC :

- Education et Libération
Autosuffisance alimentaire pour une cantine
scolaire à Badougbé, Togo. 16 000.—
39 800.—

Aide humanitaire :

- Dons pour l'Iran 2 000.—
41 800.—

Budget 1991

Coopération au développement et
aide humanitaire : 62 000.—

Fonctionnement

Le Conseil administratif opère un premier tri sur l'ensemble des demandes qui lui parviennent, soumet ses choix à la commission sociale pour avis et ratifie les propositions en dernier lieu.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

4,70 Frs par habitant, soit

0,30% du budget global de la commune.

Remarque

La commune de Versoix a versé 2 000.— à la Chaîne du Bonheur pour la catastrophe nucléaire de Tchernobyl ainsi que 5 000.— pour la Roumanie, tout en organisant une vaste collecte - vêtements, médicaments, dons en espèces - auprès de la population.

VEYRIER

Versements attribués en 1989

Coopération au développement
et aide humanitaire : 20 000.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :

- Swissaid, projet en Inde, Guinée-Bissau, etc. 1 000.—
- Centre Miblou aux Indes 1 000.—
- Projet Costeno 500.—
- Coup de Pouce Suisse-Haïti 1 000.—
- Action Jeune Fédéral 1 000.—
- Nouvelle Planète 500.—
- Organisation mondiale pour l'enfance 1 000.—
- JATUR 500.—
- Association Liban-Avenir 1 000.—
- Les enfants de San Andrés au Pérou 500.—
8 000.—

Aide humanitaire :

Chaîne du Bonheur pour l'Iran 5 000.—
13 000.—

Budget 1991

Coopération au développement
et aide humanitaire : 17 000.—

Fonctionnement

La répartition du montant inscrit au budget pour la coopération au développement et l'aide humanitaire est débattue au sein de la commission sociale du Conseil municipal qui émet un avis, mais les décisions quant aux attributions dépendent du Conseil administratif.

Information

Les actions entreprises et les différents bénéficiaires sont indiqués dans le compte-rendu administratif annuel. Pour les actions ponctuelles, un article paraît dans le bulletin communal d'information

Objectifs

Les autorités municipales de Veyrier cherchent à soutenir plus particulièrement des projets qui lui sont recommandés ou des actions qui sont conduites par des personnes connues des membres de l'autorité, telles que celle, par exemple, entreprise au Burkina Faso par des jeunes de toute la Suisse et dont certains faisaient partie de la commune.

Par ailleurs, la politique en matière d'aide au développement a également été à ce jour de soutenir régulièrement les grandes institutions d'entraide.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

1,80 Fr par habitant, soit

0,10% du budget global de la commune.

Remarque

La commune de Veyrier a entrepris en fin de l'année 1989, début 1990, une action importante à l'égard d'une commune roumaine où une délégation s'est rendue sur place apportant quelque 20 tonnes de vêtements et marchandises à la population.

Ville de Genève

Versements attribués en 1989

Coopération au développement :	1 225 500.—
Aide humanitaire :	359 000.—
	1 584 500.—

Versements attribués en 1990

Coopération au développement :

- Fondation GIPRI	
Bourses pour le cours annuel sur la paix allouées à des ressortissants du Tiers-Monde.	20 000.—
- Institut Universitaire d'Etudes du Développement	
Programme de diffusion de manuels de formation destinés à des pays du Tiers-Monde	160 000.—
- Association Genève Cap-Vert *	10 000.—
- Fédération Genevoise de Coopération *	30 000.—
- Comité genevois d'action du Jeune Fédéral *	10 000.—
- Festival médias Nord-Sud *	50 000.—

En collaboration avec la FGC :

- Alborada	
. Programme éducatif en santé et nutrition au Chili.	17 338.—
- Terre des Hommes	
. Prévention sanitaire, République dominicaine.	30 000.—
. Enfants et jeunes, Cameroun.	57 652.—
. Formation de leaders communautaires, Brésil.	30 000.—
. Aménagement des bas-fonds et animation agricole, Mali.	11 608.—
. Soutien aux coopératives de l'Air, Niger.	36 180.—
. Appui à l'organisation des ramasseurs et fouilleurs d'ordures, Uruguay.	20 120.—
- Genève Tiers-Monde	
. Bibliothèque pour le lycée de Dori, Burkina Faso.	52 000.—
. Menuiserie pour la production de matériels éducatifs, La Paz, Bolivie.	29 970.—
. Programme social et entreprise de matériaux de construction, Colombie.	72 561.—
. Programme agro-nutritionnel dans les bidonvilles de Manilles, Philippines.	35 930.—
. Extraction d'huile de palme à Kitutu, Zaïre.	36 486.—
- Education et Libération	
Centre de formation au tissage, Tunisie.	39 460.—
- Centrale Sanitaire Suisse	
Clinique dentaire, Salvador.	24 104.—
- Mouvement populaire des familles	
Education indigène dans le Nordeste, Brésil.	6 371.—
- Mouvement pour la Coopération Internationale	
Formation de responsables d'associations de quartiers et favelas à Rio, Brésil.	22 725.—

- Association Tamazalak Développement agro-sylvopastoral et protection de l'environnement, Niger.	141 170.—
- Enfants du Monde Programme de santé mère-enfants, Guatemala.	6 000.—
- Déclaration de Berne Brochure "le marché des fleurs : du producteur au consommateur", information sur la Colombie.	12 200.—
- Helvetas Programme de construction de ponts à l'échelle locale.	114 450.—
- Participation aux différentes activités permanentes de l'association des consommateurs de Penang, Malaisie.	90 000.—
	<u>1 166 325.—</u>

Aide humanitaire :

CICR *	250 000.—
Médecins sans Frontières	10 000.—
	<u>260 000.—</u>
	1 426 325.—

* Il s'agit de subvention de fonctionnement.

Budget 1991

Coopération au développement :	1 220 000.—
Aide Humanitaire :	310 000.—
	1 530 000.—

Fonctionnement

Ces fonds sont versés en application du règlement sur la coopération au développement et l'aide humanitaire de la Ville de Genève entré en vigueur en 1985. Selon ce règlement, le partenaire privilégié de la Ville de Genève pour l'aide au développement est la FGC. Cette dernière étudie les projets préparés par les associations genevoises membres de cette Fédération et attend le préavis positif de la direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DDA) du département fédéral des affaires étrangères. Une fois le préavis reçu, la FGC soumet les projets au financement de la Ville de Genève qui verse les fonds. La Ville de Genève peut aussi directement agir, sous réserve de l'approbation de la DDA. Quant à l'aide humanitaire, les partenaires privilégiés sont le CICIR et la Croix-Rouge suisse.

Information

Depuis 1985, la Ville de Genève est tenue d'informer la population genevoise sur ses propres activités en matière d'aide au développement, ainsi que sur celles de ses partenaires.

La Ville de Genève a ainsi publié et diffusé une brochure en 1987 à l'occasion du 20^e anniversaire de ses programmes de coopération au développement et d'aide humanitaire; elle a financé en 1988 la publication d'un livre "Une île dans le désert", retraçant l'histoire d'un projet de coopération au Pérou; elle a aidé financièrement la FGC à publier une plaquette d'information sur ses activités d'aide au développement qui sera diffusée en 1991.

Par ailleurs, différentes associations particulièrement actives organisent chaque année des réunions, débats et kermesses, au cours desquels une information sur le Tiers-Monde est largement diffusée. Elles présentent également à cette occasion leurs activités et propose le plus souvent un ensemble d'actions permettant de manifester concrètement appui et solidarité.

Objectifs

La Ville de Genève s'est donné pour objectif de diversifié le plus possible l'aide au développement afin que celle-ci ne soit pas toujours dirigée vers des pays ou des régions "à la mode". Il s'agit donc de mieux répartir les projets par secteur, pays ou continent et de soutenir en priorité des projets modestes, concrets, intégrés à la région et surtout adaptés à la mentalité de populations locales.

Effort par habitant en 1990 pour l'aide au Tiers-Monde

8,30 Frs par habitant, soit
0,23% du budget global de la Ville de Genève.

Remarque

Nous rappelons que les sommes indiquées sous "versements" ne correspondent pas nécessairement aux montants budgetés pour l'aide humanitaire ou pour l'aide au développement, dans la mesure où ne sont considérées que les attributions qui ont été destinées au Tiers-Monde seulement.

Le montant du budget pour l'aide au développement et l'aide humanitaire de la Ville de Genève s'élève pour 1990 à 1 652 352, dont 216 000.— ont été destinés à la Roumanie et 10 000.— pour l'aide humanitaire aux communes suisses. En 1989, la Ville de Genève a également attribué 55 000.— à la Roumanie.

Etat de Genève

Versements attribués en 1989

Coopération au développement :	2 352 032.—	
Aide humanitaire:	200 000.—	
		2 552 032.—

Versements attribués en 1990 *

Coopération au développement en collaboration avec la FGC :

- CECOTRET	
Minoterie, production et commercialisation du maïs, Azua, Rép. Dominicaine.	195 243.—
- Education et Libération	
. Extension de l'école Caesar à Mal Bazar, Inde.	93 531.—
. Complexe scolaire d'Altagracia à Managua, Nicaragua.	54 815.—
. Edition de "Thula Baba" en français.	6 000.—
. Bibliothèque de Lo Miranda, Chili.	35 142.—
. Imprimerie pour le développement social et syndical, Concepcion, Chili.	99 515.—
- Enfants du Monde	
Appui aux indigènes de la réserve de San Andrés de Sotavento, Colombie.	48 883.—
- Mouvement pour la Coopération Internationale	
. Groupe de production communautaire, Brésil.	55 300.—
. Soutien à l'organisation des communautés de l'Amazonie brésilienne, Manaus, Brésil.	73 050.—
- Genève Tiers-Monde	
. Education enfantine à Cusco, Pérou.	73 000.—
. Projet céréalière de l'AP N'Guindir, Sénégal.	48 890.—
. Installation d'un moulin à mil et d'un moulin à pâte d'arachide à Mecké, Sénégal.	14 013.—
. Fonctionnement du Centre psycho-social "Sur Palermo" Montevideo, Uruguay.	50 000.—
. Activités du Centre psycho-social "Sur Palermo" PRODEC, Montevideo, Uruguay	63 266.—
. Encyclopédie paysanne de Cajamarca, Pérou.	12 350.—
- Innovations et Réseaux pour le Développement	
Publication et diffusion du manuel "Renforcer l'autonomie financière des associations et ONG de développement du Tiers-Monde.	37 000.—
- Terre des Hommes	
. Citernes pour écoles rurales, province d'Utradit, Thaïlande.	30 000.—
. Réseau de contacts entre pêcheurs artisanaux, îles de Visayas et Mindanao, Philippines.	27 378.—
. Centre d'étude de la santé du projet PAPUCAIA-CESPP, Brésil.	44 148.—

. Centre de rencontres et de formation, Choro, Quixadá, Etat de Cerea, Brésil.	8 006.—
- Frères de nos Frères	
. Appui à un atelier-école de poterie, Burkina Faso.	31 359.—
. Programme de santé communautaire et d'hydraulique rurale dans le Wolayta (Bele), Ethiopie.	25 410.—
- Déclaration de Berne	
Brochure sur les enfants travailleurs.	13 150.—
- Traditions pour Demain	
. Production de film sur la problématique du développement indigène en Amérique latine et une réponse culturelle.	5 400.—
. Imprimerie pour la tradition indigène du Guatemala.	13 600.—
- Accueil Tiers-Monde	
. Centre rural de Fuambuanli, Burkina Faso.	26 644.—
. Dispensaire de Beit Sahour, Cisjordanie, Palestine.	116 720.—
- Groupe de réalisations audiovisuelles pour le développement	
Négripub, montage audiovisuel.	11 560.—
- Helvetas	
. Participation aux activités permanentes de CAP, (Consumers Association of Penang), Malaisie.	37 000.—
. La voix du Sud dans les médias du Nord "Réseau Sud" de journalistes.	30 000.—
- Association de Solidarité avec le Nicaragua et El Salvador	
Exposition de photos sur l'Amérique latine.	2 943.—
- Société religieuse suisse des Amis (Quakers)	
Formation d'éducateurs sociaux au Liban.	16 300.—
- Centre Europe Tiers-Monde	
Envoi de lots de livres dans le Tiers-Monde.	3 000.—
- ATD Quart-Monde	
Action culturelle Art et Poésie avec les enfants démunis, Bangkok, Thaïlande.	117 200.—
- Syndicat Interprofessionnel des Travailleuses et Travailleurs	
Local syndical et dispensaire villageois "Las Piedras" Bella Union, Uruguay.	8 550.—
- Magasins du Monde	
Promotion de produits pour un commerce plus juste.	5 060.—
	1 533 426.—
Montant prévu au budget pour la Coopération au développement :	2 300 000.—*

Aide humanitaire : (non publié à ce jour)

* Les versements effectivement attribués en 1990 n'ayant à ce jour pas encore été publiquement et officiellement communiqués par l'Etat de Genève, nous avons dû nous limiter à n'indiquer ici que la somme qui avait été prévue au budget ainsi que les seules attributions qui ont été réalisées dans le cadre de la FGC.

Budget 1991

Coopération au développement :

2 300 000.—

Pour l'aide humanitaire : les attributions se font en fonction des événements et sont prélevées sur les produits du Droit des Pauvres, et ne représentent pas ainsi une somme fixe.

Fonctionnement

Les projets présentés par la FGC, qui est un partenaire privilégié de l'Etat, ou par d'autres associations sont analysés par le service juridique du Département des finances et contributions. Ce service informe la DDA et préavise le Conseil d'Etat qui prend la décision quant à l'octroi des attributions.



COMMUNES	1985 % DU BUDGET	1990 % DU BUDGET	1990 FRS PAR HABITANT	1990 MONTANT VERSÉ	1991 MONTANT BUDGETÉ
AIRE-LA-VILLE	0.43	0.81	17.65	9 000	9 000
ANIERES	0.50	0.66	9.00	13 500	15 000
AVULLY	0.15	0.40	4.50	7 000	b)
AVUSY	0.23	0.38	7.50	7 000	7 000
BARDONNEX	0.38	0.39	5.90	10 250	20 000
BELLEVUE	—	0.21	3.65	5 700	—
BERNEX	0.74	0.78	12.50	110 000	128 500
CAROUGE	0.79	0.69	15.25	228 531	255 000
CARTIGNY	0.40	0.56	9.05	6 000	8 000
CELIGNY	—	a)	a)	a)	4 000
CHANCY	0.32	0.53	10.75	7 000	10 000
CHENE - BOUGERIES	0.20	0.37	5.35	50 000	65 000
CHENE - BOURG	0.17	0.30	4.55	29 200	35 000
CHOULEX	0.61	0.39	6.50	5 500	12 000
COLLEX - BOSSY	0.22	0.35	6.05	6 000	8 000
COLLONGE - BELLERIVE	0.61	0.43	8.60	43 100	60 000
COLOGNY	0.90	1.11	28.65	107 500	100 000
CONFIGNON	0.33	0.32	4.35	11 500	15 000
CORSIER	0.31	0.18	4.45	7 000	12 000
DARDAGNY	0.30	0.34	7.00	7 500	7 000
GENTHOD	1.23	b)	b)	b)	28 000
GRAND - SACONNEX	0.32	0.26	5.40	36 200	110 000
GY	0.05	a)	a)	a)	1 000
HERMANCE	0.05	0.21	4.80	3 300	3 750
JUSSY	—	0.12	2.70	2 500	5 000

COMMUNES	1985 % DU BUDGET	1990 % DU BUDGET	1990 FRS PAR HABITANT	1990 MONTANT VERSÉ	1991 MONTANT BUDGETÉ
LACONNEX	0.71	0.73	14.90	7 300	7 300
LANCY	0.70	0.71	14.75	347 530	369 000
MEINIER	0.45	0.30	6.10	9.800	16 000
MEYRIN	0.71	0.51	9.50	200 000	210 000
ONEX	0.16	0.16	2.60	42 000	40 000
PERLY - CERTOUX	0.11	0.07	1.15	3 000	3 000
PLAN - LES - OUATES	0.14	0.37	7.40	38 500	56 000
PREGNY - CHAMBESY	0.48	b)	b)	b)	30 000
PRESINGE	0.20	a)	a)	a)	5 000
PUPLINGE	0.23	0.32	4.65	10 000	20 000
RUSSIN	—	b)	b)	b)	b)
SATIGNY	—	—	—	—	—
SORAL	0.46	0.82	13.85	7 000	7 000
THONEX	0.28	0.44	5.50	56 500	65 000
TROINEX	1.53	a)	a)	a) 100	28 000
VANDOEUVRES	0.71	0.64	15.65	30 000	30 000
VERNIER	0.18	0.28	4.15	1 20 000	130 000
VERSOIX	0.36	0.30	4.70	41 800	62 000
VEYRIER	0.05	0.10	1.80	13 000	17 000
VILLE - DE GENEVE	0.21	0.23	8.30	1 426 325	1 530 000

a) La totalité du montant budgeté a été attribuée à la Roumanie

b) Chiffres non communiqués ou incomplets

Total des fonds attribués pour la coopération au développement et l'aide humanitaire.

	1985	1990	1991
Communes (Ville de Genève exceptée)	1 369 310.—	1 639 811.— *	2 013 550.— *
Genève-ville	1 052 635.—	1 426 325.—	1 530 000.—
Total communes	2 421 945.—	3 066 136.— *	3 543 550.— *
Etat de Genève	2 360 000.—	2 300 000.— °	2 300 000.— °

Les contributions de la DDA (Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire) effectuées à travers la Fédération genevoise de coopération pour 1990 s'élèvent à Frs.1 473 670

* Dans ces montants ne sont pas comprises les sommes non communiquées par différentes communes (cf: tableau: b).

° Montants budgétés; aide humanitaire non comprise.

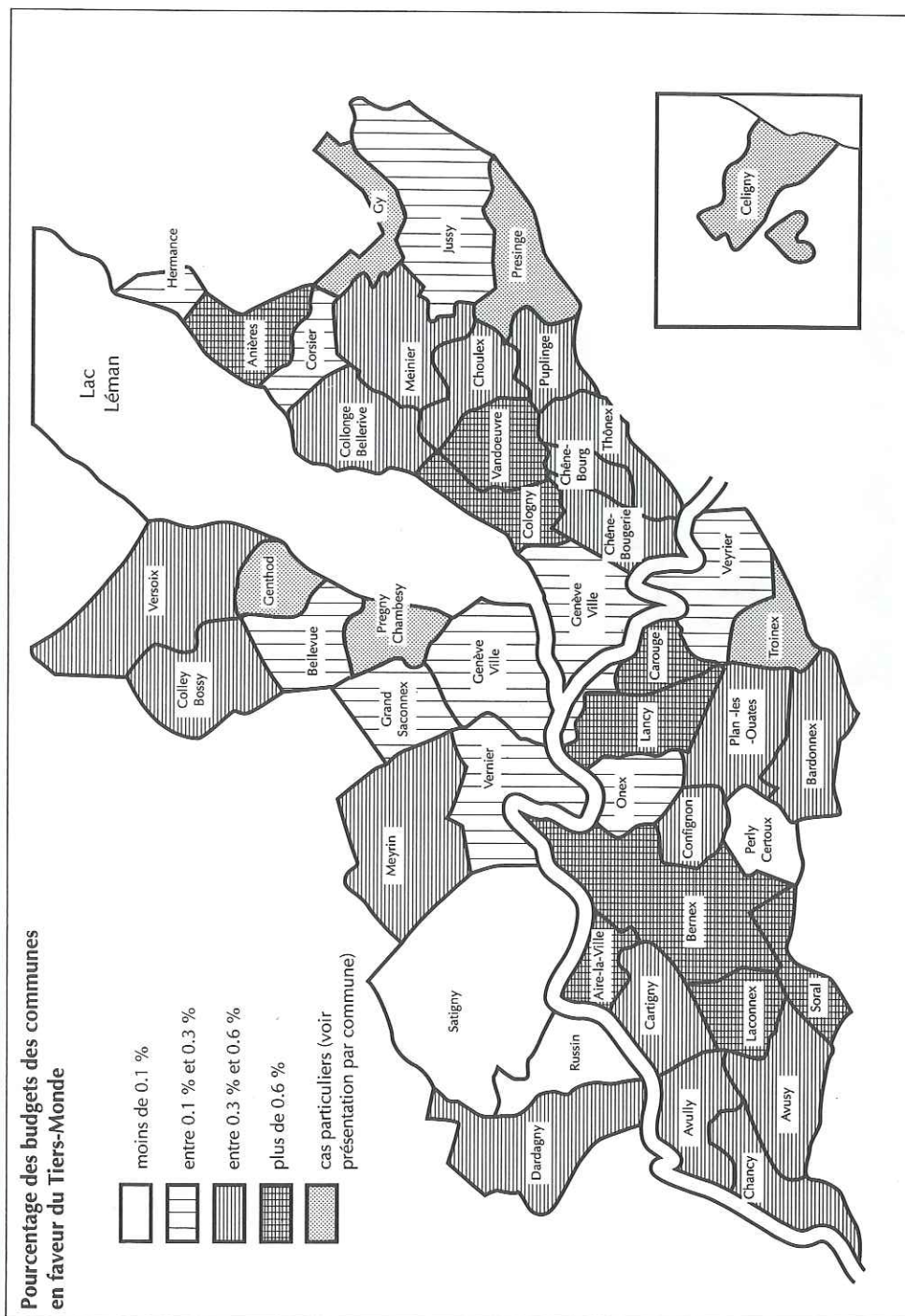
Qui travaille avec la Fédération Genevoise de Coopération

Régulièrement :

Bernex
Carouge
Chêne-Bourg
Dardagny
Lancy
Meinier
Onex
Vernier
Versoix
Ville de Genève

Occasionnellement :

Bardonnex
Chêne-Bougeries
Choulex
Collonge-Bellerive
Cologny
Grand-Saconnex
Meyrin
Plan-les-Ouates
Puplinge
Thônex





CONCLUSION

De manière générale, la plupart des communes genevoises ont sensiblement augmenté la part de leur budget destinée à la coopération au développement. Un fait d'autant plus réjouissant que, pour plusieurs d'entre elles, cet effort s'inscrit dans une dynamique qui vise à consacrer, ces prochaines années, 0,7% ou même 1% de leur budget à des projets de solidarité avec le Sud.

Mentionnons aussi que parmi les nombreuses communes ayant participé à la campagne de parrainage de villages roumains en 1990, certaines d'entre elles ont consenti un effort financier supplémentaire, afin d'éviter que cette aide à l'Est ne se réalise au dépend du Tiers-Monde. Enfin, relevons l'expérience originale des communes de la Champagne qui unissent leurs efforts pour soutenir un projet de développement choisi en commun.

Pour conclure, nous aimerions rappeler que tout financement de projets de développement confié par les communes genevoises à la FGC est fortement encouragé par la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DDA). Ainsi, en général, pour chaque franc consacré à cet effet par les communes, Berne ajoute un autre franc. Pour la période 1991-1993, la DDA a alloué un crédit de 5 millions de francs à la Fédération Genevoise de Coopération, multipliant par plus de cinq fois le montant versé lors de la période précédente. Mais pour que la FGC puisse utiliser cette manne fédérale, il faut que les communes genevoises et l'Etat de Genève collaborent avec la Fédération pour un montant équivalent.

La FGC est à disposition pour appuyer, par ses conseils et analyses de projets, l'effort que les communes genevoises veulent consacrer au développement.

LISTE DES MEMBRES DE LA FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

- Action suisse en faveur de la boulangerie camerounaise - ASBOCA**
s/c M. Jean-Claude Genecand, av. Pictet-de-Rochemont 29, 1207 Genève - 736.99.35
- Aide suisse à l'action communautaire en Haïti - ASACH**
B.P. 241, 1211 Genève 16 - 757.27.40
- Aide Sanitaire Suisse aux Palestiniens - ASSP**
25, rue Kléberg, 1201 Genève - 731.32.68
- Association Accueil Tiers-Monde - ATM**
s/c M. J. Vittori, Bd. Georges-Favon 41, 1204 Genève - 29.81.20 - Fax.29.80.16
- Association Alborada**
B.P. 217, 1211 Genève 8 - 48.95.09
- Association Carabaya-Pérou**
Rue Hugo-de-Senger 10, 1205 Genève - 49.10.07
- Association des Centres médico-éducatifs - Chili**
s/c M. Jean-Pierre Lagnaux, ch. de Sous-le-Clos, 1232 Confignon - 757.22.72 - 798.39.08
- Association Etre**
Chemin des Poiriers 5, 1226 Thônex - 49.85.41
- Association Kombit**
s/c M. René Zaugg, Cressonnex 1, 1228 Aire-la-Ville - 757.10.13
- Association Scoutisme Tiers-Monde - ASTM**
B.P. 241, 1211 Genève 4 - 20.42.33
- Association de Solidarité avec le Nicaragua et El Salvador**
M. Didier Prost, rue Voltaire 3, 1201 Genève - 731.69.26
- Association Suisse des Amis d'Haïti - ASAH**
s/c M. Gérard Gaudin, ch. Louis-Valencien 5, 1226 Thônex - 48.62.17
- Association Suisse-Cameroun - ASC**
M. J. Engamba, Cordiers 4, 1207 Genève - 735.45.14
- Association suisse romande de soutien à la "SCOD"**
(Société coopérative oecuménique de développement)
Rue Gourgas 24, 1205 Genève - 28.46.70
- Association Tamazalak**
B.P. 54, 1211 Genève 9 - 29.93.26
- ATD Quart-Monde**
Rue de St. Jean 61, ch. Galiffe, 1201 Genève - 44.41.15
- Cap-Vert Genève**
Case postale 2001, 1211 Genève 2 (M. Rossier) 771.22.81, (M. Payot) 29.43.53
- Caritas-Genève, Service tiers-monde**
Rue de Carouge 53, 1205 Genève - B.P. 148, 1211 Genève 4 - 20.21.44
- Centrale Sanitaire Suisse, Section genevoise - CSS**
Case postale 173, 1211 Genève 1 - 738.08.50 ou 43.65.84
- Centre de coopération technique et de recherche pour l'éducation des travailleurs dans les pays en voie de développement - CECOTRET**
Route de Ferney 10, 1202 Genève - 734.73.66

- Centre Europe Tiers-Monde - CETIM**
Quai Wilson 37, 1201 Genève - 731.59.63
- Centre Social Protestant - CSP**
B.P. 117, 1211 Genève 8 - 20.78.11
- Commission tiers-monde de l'Eglise catholique - COTMEC**
Boulevard du Pont d'Arve 16, 1205 Genève - 29.26.81
- Commission tiers-monde de l'Eglise nationale protestante de Genève - COTMEP**
B.P. 92, 1211 Genève 3 - 21.85.33
- Déclaration de Berne, Comité genevois - D.B.**
s/c M. Jean-Pierre de Greck, av. Adrien-Jeandin 18, 1226 Thônex - 49.10.31
- Education et Libération**
B.P. 61, 1211 Genève 28 - 757.22.72 ou 798.39.08
- Enfants du Monde - EDM**
B.P. 159, 1218 Grand-Saconnex - 798.88.81
- Frères de nos Frères**
Rue Michel-Chauvet 22, 1208 Genève - 735.30.74
- Genève Tiers-Monde - GE-TM**
Rue de Carouge 53, 1205 Genève - 29.67.68 - Fax (att. GE-TM) 29.47.45
- Groupe de réalisations audiovisuelles pour le développement - GRAD**
Case postale 41, 1211 Genève 9 - 29.24.46 ou 49.88.77
- Helvetas, Groupe de Genève**
s/c M. Claude Auroi, rue Gaudy-Lefort 9, 1213 Onex - 793.70.25
- Innovations et Réseaux pour le Développement - IRED**
B.P. 116, 1211 Genève 20 - 734.17.16
- Institut Universitaire d'Etudes du Développement, Service Etudes et Projets - IUED**
B.P. 136, 1211 Genève 21 - 732.59.82 ou 732.49.18
- Les Jardins de Cocagne**
s/c M. Reto Cadotsch, Pictet-de-Rochemont 15, 1207 Genève - 756.34.45 ou 735.72.51
- Magasins du Monde**
Boulevard Carl-Vogt 7, 1205 Genève - 29.83.30
- Mouvement Anti-Apartheid Suisse, Section de Genève - MAAS**
B.P. 2536, 1211 Genève 2 Dépôt - 734.54.82
- Mouvement pour la Coopération Internationale - MCI**
s/c Mme Christiane Escher, rue du Nant 30, 1207 Genève - 735.57.44
- Mouvement Populaire des Familles, Fédération de Genève - MPF**
s/c Mme Françoise Krähenbühl, bd. des Promenades 22, 1227 Carouge - 732.58.78 ou 42.95.45
- Oeuvre Suisse d'Entraide Ouvrière - OSEO**
s/c M. René Brunner, av. Foretaille 18, 1292 Chambésy - 758.18.95 ou 44.23.60
- Organisation Mondiale de l'Enfant - OME**
Case 55, Immeuble COE Morillons 5, 1211 Genève 19 - 788.08.80
- RAFAD - Recherches et applications de financements alternatifs au développement**
Case 117, rue de Varembe 3, 1211 Genève 20 - 733.50.73

Service d'Entraide et de Développement des Unions Chrétiennes - SEDUC

s/c Mme Muriel Ritter, Route d'Hermance 318, 1247 Anières - 751.11.91 ou 48.94.53

Service Social International, Section suisse - SSI

Bd. Helvétique 27, 1207 Genève - 786.61.50 ou 786.62.76

Société religieuse suisse des amis (Quakers), Groupe de Genève

s/c M. Mégard, ch. des Voirons 25, 1213 Petit-Lancy - 792.19.37

Société suisse pour la Protection de l'Environnement - SPE

Rue Saint-Ours 6, 1205 Genève - 29.99.29

Syndicat Interprofessionnel des Travailleuses et Travailleurs - SIT

B.P. 343, 1211 Genève 3 - 20.50.44

Terre des Hommes Suisse, Section romande

Rue Michel-Chauvet 22, 1208 Genève - 736.36.36 - Fax 736.15.10

Traditions pour Demain

s/c M. Jean-François Reymond, rue du Perron 17, 1204 Genève - 021/825.23.31

Couverture	: tapisserie péruvienne (Arpillera)
------------	-------------------------------------

Photos	: Niger, p.2 Bengladesh, photo UNICEF, p.4 Brésil, S. Salgado, p.6 , 71 Brésil, p.9 Egypte, F. Sautereau, p.76
--------	--

Dessins	: Nicolas Bouvier, p.11, 25, 31, 35, 61 Alejandro Mackinnon, p. 14, 29, 43, 45, 56
---------	---

Graphisme	: Textes et carte FAST PRINT 9, rue John Grasset - 1205 Genève Couverture et photos ORCADES 12, rue des Carmélites 86 000 Poitier - France
-----------	--

Impression	: ORCADES
------------	-----------

Tirage	: 3500 exemplaires
--------	--------------------

Etait-ce nécessaire de publier à nouveau, cinq ans après, une enquête sur l'effort des Communes, de la Ville et de l'Etat de Genève en faveur du Tiers-Monde ?

Beaucoup pensent que oui ! Non seulement l'Association des Communes Genevoises, mais également de nombreuses personnalités politiques, tant communales que cantonales attendaient avec intérêt de pouvoir évaluer le chemin parcouru dans cette recherche de justice Nord-Sud. N'oublions pas que la transparence passe par l'information. Ces renseignements, chacun d'entre nous est en droit de les connaître.

Certes, une enquête signifie chiffres et pourcentages. Mais très vite, on se pique au jeu, on cherche sa commune, on la compare à d'autres, à la situation de 1985.

Le lecteur trouvera aussi, à titre illustratif, la présentation de différents projets dans le Tiers-Monde menés avec l'appui de la Fédération Genevoise de Coopération. C'est là que l'effort des collectivités publiques prend sa véritable signification.

Cette brochure vous permettra de mieux savoir ce qui se fait dans nos communes de Genève pour la coopération au développement et vous aurez envie d'en savoir plus, de faire plus !

Où en est mon quartier, ma commune, dans cette réflexion qui dépasse notre pays ? Comment participer à l'édification d'un monde plus juste ?